

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel
des
Sociétés Suisses
d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient
est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient
Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année.
Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVE»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

Suisse - Égypte

Le monumental ouvrage de MM. Fred Boissonnas et Paul Trembley publié sous les auspices de S.M. le Roi Fouad

A la salle de la Société Royale de Géographie, M.M. Fred Boissonnas et Paul Trembley ont reçu les membres de la Presse venus admirer leur magnifique ouvrage, un atlas sur l'Égypte antique, moderne et moderne présenté avec une artistique richesse.

Cet ouvrage est divisé comme suit :

Ch. I. — « L'Égypte pittoresque » Promenades et croquis. Fred Boissonnas.

Ch. II. — « L'Égypte des Pharaons ». Gustave Jéquier.

Ch. III. — « L'Égypte gréco-romaine ». Pierre Jouguet.

Ch. IV. — « L'Égypte copte-byzantine ». Henri Munier.

Ch. V. — « L'Égypte musulmane ». Gaston Wiet.

Ch. VI. — « L'Égypte moderne ». Notes de voyage. Paul Trembley.

Cette note de l'éditeur, imprimée en tête de l'ouvrage, en est un excellent commentaire.

« C'est grâce à l'intérêt que Sa Majesté le roi Fouad Ier daigna prendre à mes projets, que je puis présenter aujourd'hui un ouvrage sur l'Égypte, ce pays magnifique auquel m'attache le souvenir lumineux de quelques années passées sur les bords du Nil.

« La collaboration de Fred Boissonnas, célèbre par ses photographies de Grèce, me permit d'envisager un ouvrage sur l'Égypte, semblable aux grands volumes devenus classiques : « En Grèce par monts et par vaux », « Des Cyclades en Crète au gré du vent », et d'en proposer la création à Sa Majesté, qui voulut bien accorder à cette œuvre Son auguste et bienveillant appui.

« Cette haute marque de confiance me faisait un devoir de nous entourer de collaborateurs émérites : le tableau ne devrait-il pas être digne du prodigieux pays aux multiples aspects ? Fred Boissonnas se chargea personnellement de toute la documentation photographique ainsi que la description de l'Égypte pittoresque ; pour les chapitres consacrés aux cultures pharaonique, gréco-romaine, copte-byzantine, musulmane, j'en pouvais mieux faire que m'adresser, avec l'agrément du Souverain, à des personnalités telles que MM. Gustave Jéquier, Pierre Jouguet, Henri Munier et Gaston Wiet, moi-même terminant le volume par quelques notes de voyage sur l'Égypte Moderne.

« Après une étude approfondie des procédés graphiques et des moyens propres à donner à l'illustration son maximum de vie et d'intensité, à l'entourer du cadre qu'elle mérite, je fis appel aux ateliers Leblanc et Trautmann, Ducros et Colas et Jacques Wendling, qui eurent à maintes reprises de grosses difficultés techniques à surmonter.

« Que tous reçoivent ici l'expression de ma gratitude pour leur inlassable dévouement.

« La haute protection de Sa Majesté Fouad Ier et du Gouvernement Royal nous fit trouver partout, à Fred Boissonnas et à moi-même, l'aide pressentie grâce à laquelle il nous fut possible, durant nos huit mois de campagne, de rassembler, dans les meilleures conditions, la documentation nécessaire. Ce nous est donc un réel plaisir que d'exprimer notre vive reconnaissance à tous ceux qui nous ont assistés dans nos travaux, à tous ceux qui se sont dévoués à l'œuvre commune : Son Excellence Zaky El-Ibrachy pacha, Administrateur Général des Biens Privés et des Palais Royaux LL. EE. les Ministres de Sa Majesté le Roi et les hauts fonctionnaires de l'État ; les autorités religieuses musulmanes et non musulmanes ; les autorités civiles et militaires de toute l'Égypte, le Service des Frontières ; le Service des Antiquités ; les divers Musées, et jusqu'aux plus humbles employés de tous ordres, dont l'intelligente compréhension nous fut un concours précieux.

« Qu'il me soit encore permis de rendre un hommage plein d'admiration à l'énergie, au zèle enthousiasme dont fit preuve, à un âge où tant d'autres se reposent, Fred Boissonnas, et de dire à ce grand artiste, devenu au cours de nos six années de voyage et de travail en commun mon vénérable ami, toute ma grande et affectueuse gratitude.

L'ouvrage contient 196 pages de texte et 40 hors texte et il est excessivement dif-

ficile d'analyser toute la beauté de ces gravures. Ce sont des tableaux d'art et M. Fred Boissonnas s'y recèle un véritable créateur. Des milliers de fois, on a photographié et reproduit les monuments et les sites de l'Égypte ; mais M. Fred Boissonnas en a fait une présentation originale, inédite, bien que véridique. Combien de fois avons nous vu le Sphinx ; et bien, dans l'album de Boissonnas et Trembley, on a l'impression de le voir pour la première fois. Les paysages, les sites, les monuments pharaoniques, gréco-romains, byzantins, arabes ont pris à travers ces gravures une expression incomparable, le mot chefs-d'œuvre n'est pas de trop et toute bibliothèque s'honorerait de posséder un pareil ouvrage. Les textes de savants éminents comme Gustave Jéquier, Pierre Jouguet, Henri Munier, Gaston Wiet en font également un ouvrage de documentation et d'érudition parfaites.

On feuillette cet album avec un plaisir infini, s'arrêtant à chaque page pour admirer le détail, le fini de l'exécution. Rares sont les œuvres exécutées avec tant de soin et de talent à être consacrées à l'Égypte et nous en félicitons sincèrement ses auteurs ou plutôt nous les en remercions car c'est un service rendu au pays constituant la plus belle et la plus intelligente des propagandes.

Pour mieux faire comprendre toute la beauté de l'ouvrage, nous publions ces détails techniques du plus grand intérêt.

Cet ouvrage ne sera jamais réimprimé. Tous les exemplaires sont signés à la main par l'auteur et l'éditeur.

Les photographies ne seront jamais reproduites.

Réalisation Technique

Au cours de 8 mois de campagne à travers l'Égypte, de la Méditerranée aux confins du Soudan, du Sinaï aux Oasis du désert lybique, M. Paul Trembley et son collaborateur le maître-photographe Fred Boissonnas recueillirent des milliers de photographies dont les 3200 plus belles ont été consacrées à l'ouvrage « Égypte ». Ils rassemblèrent également une riche documentation qui leur permit de donner dans leurs chapitres respectifs des tableaux vécus du pays qu'ils parcoururent en tous sens, comme il ne fut croyons-nous, jamais possible de le faire dans des conditions aussi exceptionnellement favorables.

Réalisation Artistique

L'illustration. Les photographies sont reproduites en gravure sur cuivre tirée à la presse à bras taille-douce, c'est-à-dire en héliogravure traitée et imprimée comme une estampe. Ce procédé est de beaucoup celui qui donne le meilleur résultat artistique mais il est très lent ; l'ouvrier ne peut faire que 50 tirages par jour environ et l'exécution en nécessita près de 30.000. Pour la première fois fut réalisée par ce procédé l'illustration recto-verso, les deux frappés des cuivres étant juxtaposés dans l'épaisseur du papier. Il faut pour cela la fabrication d'un papier spécial et une mise au point extrêmement délicate.

La Typographie a été exécutée entièrement en caractères Naudin et tirée feuille à feuille.

Le papier Hollandais a été fabriqué spécialement à la cuve au format du volume avec barbes sur les 4 côtés par Van Gelder Zouen à Amsterdam et filigrané au nom de l'ouvrage « Égypte » ainsi qu'à la marque de l'éditeur. Les caractères filigranés furent exécutés en Naudin comme la typographie.

L'impression seule, illustration et typographie, exigea près de trois années de travail ininterrompu.

La reliure est en plein parchemin avec fers spéciaux pour les ornements or et couleur. Le montage, entièrement sur onglet, permet un maniement très facile du volume malgré son poids (15 kgs avec l'étui).

La reliure de l'exemplaire unique dont Sa Majesté le Roi Fouad Ier daigna accepter l'hommage, confiée à Arné Asper, relieur d'Arts à Genève est en plein marocain du cap de couleur verte, ornée sur le plat des armes du Souverain en marqueterie de peaux des couleurs appropriées, rehaussées d'or par un fer spécial.

Paul Trembley.

Une bonne nouvelle

Nos compatriotes MM. Fred Boissonnas et Paul Trembley, ont bien voulu répondre favorablement au vœu qui leur fut adressé. Ils exposeront au Cercle Suisse d'Alexandrie, à l'occasion de la Quinzaine suisse et de la Manifestation d'Art qui y est organisée, les planches et les hors textes exposés à la Société Royale de Géographie, du magnifique ouvrage qu'ils viennent de consacrer à la gloire de l'Égypte.

Cette collection unique de photographies constituera un des clous de l'Exposition d'Art suisse en Égypte.

Lettre de Suisse

La Suisse, centre financier

La Suisse est devenue un centre pour de nombreux capitaux, tant pour le placement des fonds que pour leur recherche, et pourtant, petite nation au milieu de puissants voisins, n'ayant que peu de dispositions naturelles favorables, rien ne semblait l'y préparer. Il est vrai qu'elle n'a pas été belligérante et qu'elle a pu conserver son économie d'avant-guerre et sa monnaie intacte. Mais cela n'explique pas entièrement l'importance financière à laquelle ce pays est parvenu et qui est disproportionnée avec son territoire et son potentiel économique.

Le marché intérieur suisse ne pouvant absorber qu'une faible partie de la production et l'exportation étant indispensable à la vie nationale, il est logique que, pour développer sa puissance économique, ce pays ait cherché à s'appuyer sur une solide organisation de crédit adaptée aux opérations avec l'étranger. La base de l'outillage financier était donc fournie. Ensuite la guerre a fait de la Suisse un lieu de refuge tout désigné pour les capitaux. Ceux-ci ont élargi le cadre de l'activité des banques et contribué à l'organisation financière suisse sur un plan international. Quelques chiffres le démontreront. De 1924 à 1931, il a été émis sur les places suisses un total de 3 milliards 865 millions d'obligations à long terme, dont 1 milliard 110 millions en obligations étrangères, (31 0/0 pour le compte de l'Allemagne, 26 0/0 pour le compte de la France, 35 0/0 pour celui des autres pays européens et 8 0/0 pour les pays d'outre-mer). L'afflux considérable de fonds a aussi forcé les banques à une politique d'exportation des capitaux. Rien jusqu'ici ne justifie toutefois les craintes et les critiques qui se sont fait entendre sur l'opportunité de ces exportations, car en prévision d'un retrait soudain des capitaux étrangers, plus de 1 milliard de francs restent actuellement improductifs, en réserve dans les banques suisses, prêts à reprendre le chemin du retour sans aucun inconvénient ni difficultés. D'autre part, la couverture or des billets de banque suisses atteint 166 0/0 de la circulation fiduciaire, alors que la limite légale n'est fixée qu'à 40 0/0. La Banque d'émission serait ainsi à même de rembourser la totalité de ses billets et de ses engagements à court terme. La Suisse a gagné aussi en importance dans un autre domaine financier. A fin 1930, on n'y comptait en effet pas moins de 985 sociétés financières, trusts, holdings et omniums avec un capital de plus de deux milliards et demi. Ces sociétés à caractère international se sont volontiers établies en Suisse en raison de la neutralité perpétuelle qui garantit les valeurs privées en cas de guerre, en raison aussi de la stabilité monétaire et des privilèges fiscaux concédés par certains cantons.

Nouvelle Société helvétique

Depuis quelques années, n'a-t-on pas souvent regretté que la génération nouvelle, celle qui atteint aujourd'hui l'âge d'homme, se désintéressât des grandes questions politiques, économiques et sociales qui remplissent notre époque ? N'a-t-on pas, dans bien des milieux, vitupéré contre le laisser-aller des « jeunes », contre leur prétendue unique préoccupation : les sports. Assurément, tous les « jeunes » ne méritent pas ce reproche et leurs aînés endossent parfois une lourde part de responsabilités dans ce désintéressement des « choses » du pays. Aussi convient-il d'applaudir à tout mouvement qui tend, dans le cadre de nos institutions nationales, à grouper les forces de la génération « montante », à unir les efforts de ceux qui, souvent nouveaux dans leurs professions, ne demandent pas mieux que de servir les intérêts supérieurs du pays — en dehors de toute influence de parti quel qu'il soit.

Un message signé de MM. Robert Guye, Robert Achard, Alfred Botel, Edouard Barde, Robert Hentsch et Henri Werner relatif au projet de constitution dans le cadre général des statuts de la Nouvelle Société helvétique d'un sous-groupe autonome du groupe de Genève réservé aux « Jeunes », dit entre autre :

« A l'heure où la vie politique, économique et intellectuelle de notre pays donne des signes certains de désarroi, le Groupe de Genève de la Nouvelle société helvétique serait désireux de provoquer et de faciliter la collaboration de tous ceux qui préoccupent l'avenir de notre pays et les problèmes posés par la rénovation de notre vie nationale.

Il tient à adresser tout particulièrement aux jeunes générations, et notamment à ceux que leurs études, la profession dans laquelle ils débent, ou simplement leurs

idées, destinent à prendre un jour des responsabilités dans la vie du pays. Il voudrait leur donner une occasion de se réunir, d'échanger leurs vues, en toute indépendance à l'égard des programmes des partis et d'arriver ainsi à concrétiser les points de vue de leur génération.

Les « Jeunes » assument la responsabilité de leurs travaux ; ils auraient les séances qui leur conviendraient, dont ils fixeraient eux-mêmes l'ordre du jour ; ils participeraient cependant à toute l'activité locale et fédérale de la Société.

La Nouvelle Société Helvétique, que d'aucuns accusent de dépitiner sur place, est heureuse de constater que nombreux sont parmi les « jeunes », ceux qui préoccupent notre situation nationale.

Ce n'est pas le travail qui leur manque car la N.S.H. a tout autant qu'en 1914, ses raisons d'être et de tenir bon.



Une Quinzaine Suisse en Égypte

Exposition d'art et Manifestations intellectuelles et musicales

Sous les auspices de la Société suisse d'Alexandrie et de la Nouvelle Société Helvétique, s'ouvrira le 8 Avril dans la Grande Salle des Fêtes du Cercle Suisse à Chatby, une Exposition de Peinture groupant les envois de peintres et d'artistes suisses établis en Égypte.

Cette Exposition constituera une synthèse du mouvement artistique suisse en Égypte et permettra de se rendre compte de la valeur et de la diversité des talents de ses représentants.

Une exposition d'Art décoratif, d'ameublement et de Photographie, complètera le Salon de Peinture.

La presse sera conviée à visiter cette Exposition le samedi 8 avril à 3h. 30.

Le vernissage aura lieu le même jour à 4h. 30. Un thé sera servi.

Tous les Suisses d'Égypte y sont cordialement invités.

L'Exposition sera ouverte du 8 au 21 avril de 1 h. de l'après-midi à 8 h. du soir.

L'entrée est gratuite et publique. Toutes les personnes qui s'intéressent à l'Art y sont cordialement invitées.

Trois manifestations artistiques, consacrées à la Littérature et à la Musique auront lieu au cours de cette Exposition de Peinture.

Le dimanche 9 Avril, dans la grande salle de Fêtes du Cercle à 9h. 15 du soir.

Concert de Musique de Chambre.

Au Programme

Quatuor en ré-majeur, No. 8 Haydn.
Exécuté par : MM. Ben-Ami Silber, Adrien Suarez, Alexandre Corbo et J. G. Jacot-Descombes.

Sonate No. 6, Op. 4 de Corelli. pour 2 violons et piano. Prélude, Allemande, Cigue.
Exécuté par Mlle Villemin, Mme P. Reinhart, Mme Burckardt.

Quatuor avec piano. Mozart.
Mme C. Beck au piano.

Ce concert sera précédé d'une causerie :

« La Peinture en Suisse »
par Mr. Maurice Bouvier, Professeur

Le Mercredi 12 Avril, à 9h. 15 : Récital littéraire.

M. le Pasteur Widmer étudiera l'œuvre poétique et les romans de Madame Jacot-Descombes, dont Mlle Weissenborn lira des fragments.

Monsieur Fred Nourrisson présentera le nouveau volume de vers « Gammes et Préludes » de M. J. R. Fiechter.

M. Raoul Germond, Prof. lira un choix de ces poèmes.

Le Mardi 18 Avril à 9h. 15, Grand concert donné par l'orchestre symphonique d'Alexandrie sous la direction de M. J. Hüttel.

Le Concert sera consacré aux œuvres de Honegger et de Conrad Beck.

Ce concert symphonique sera précédé d'une causerie de M. le Pasteur Widmer.

« La musique en Suisse »

L'Exposition se terminera le 21 au soir.

Le samedi 22 crt :

Soirée de clôture.

Un souper suivi d'une Représentation et d'une sauterie, seront organisés.



Salon des Peintres Suisses d'Égypte

Jeune fille arabe
par M. M. Bouvier.

L'utilisation de la main-d'œuvre nationale

Le gouvernement allemand vient de prendre une ordonnance qui jette la consternation chez nos compatriotes établis outre-Rhin; dans le dessin de réduire le chômage en favorisant la main-d'œuvre étrangère, il impose des conditions draconiennes non seulement aux ouvriers mais aussi aux employés de nationalité étrangère. Pour être placé sur un pied d'égalité avec les travailleurs nationaux, les étrangers devront prouver qu'ils ont résidé pendant dix ans sans interruption sur le territoire du Reich; et même dans ce cas, il appartiendra aux autorités de les libérer de l'obligation de solliciter une autorisation spéciale. Ce délai de dix ans est extrêmement sévère, et de nombreux Suisses qui se sont rendus en Allemagne après l'inflation courent le risque de perdre leur place. Chez nous, il est de règle d'accorder un permis d'établissement après un séjour de cinq ans, et ce permis est valable pour un temps indéterminé. En Allemagne, ceux qui l'obtiendront, après avoir rempli les conditions précitées, ne l'auront que pour une période de deux ans. Pour beaucoup de nos compatriotes, cette ordonnance entraînera la perte de leur situation et pour les autres elle créera une insécurité complète. On comprend l'émotion qui s'est emparée de nos ressortissants et on espère que le conseil fédéral attirera l'attention du Reich sur l'injustice de ce régime, comparé à celui dont les Allemands bénéficient en Suisse.

Il est certes très regrettable que le protectionnisme sévère aussi dans le domaine de la main-d'œuvre, mais les faits sont là; et nous serions stupides de ne pas protéger notre main-d'œuvre nationale. On a appris avec étonnement qu'en 1932, pendant que le chômage sévissait en Suisse, les autorités ont donné à 60.000 étrangers l'autorisation de venir prendre un emploi dans le pays. Et nous ne comptons pas les permis d'entrée pour une courte durée et les prolongations de séjour généralement accordées.

Il y a là une situation anormale, qui provient en premier lieu d'une organisation insuffisante de la lutte contre le chômage; au lieu de vouer tous leurs soins à l'utilisation des chômeurs, les autorités se sont trop souvent contentées de leur verser des allocations; nous ne voulons pas prétendre que nous n'avons pas besoin d'un seul travailleur étranger, mais il est singulier qu'on en ait admis 60.000 en Suisse, pendant que 55.000 ouvriers indigènes doivent se croiser les bras et sont entretenus par la collectivité.

Le Département de l'Economie publique dans sa *Revue mensuelle* de février reconnaît que des réformes doivent être accomplies. Voici ce qu'il écrit :

« La grande ampleur prise par le chômage en 1932, a donné à la question des possibilités de transfert des chômeurs un caractère de plus en plus urgent. Les multiples ressources de travail qui subsistent dans le pays doivent profiter en premier lieu à la main-d'œuvre nationale, et ce but ne peut être atteint que par un *fonctionnement adéquat du placement inter-local et par l'adaptation professionnelle des chômeurs aux emplois disponibles*, du moins en ce qui concerne la main-d'œuvre semi-qualifiée. Or, bien que la situation du marché du travail se soit aggravée et qu'on eût pu en attendre une tendance plus marquée chez les chômeurs à accepter un emploi hors du rayon local, les possibilités de transfert des chômeurs, qui étaient déjà restreintes les années précédentes, se sont encore rétrécies en 1932 ».

Le problème du transfert n'est pas toujours aisé à résoudre, mais il ne semble pas qu'on l'ait étudié d'une manière approfondie; si dans le cas de chômeurs mariés des ménagements s'imposent, il n'en est pas tout à fait de même avec les célibataires. On a le sentiment que l'on n'a pas toujours montré la fermeté nécessaire. La *Revue mensuelle* précitée l'avoue :

« Il a été constaté, écrit-elle, que les mesures diverses destinées à aider le chômeur (assurance, allocations de crise, travaux de secours, etc.), si nécessaires soient-elles, ne laissent pas de contrarier dans une certaine mesure le placement inter-local. Il appartient aux offices du travail de parer à ces conséquences défavorables de l'aide aux chômeurs ».

Au moment où l'Allemagne prend des mesures sévères qui priveront de travail nombre de nos compatriotes, il est urgent que la question du chômage fasse l'objet d'un nouvel examen et que l'on se préoccupe d'abord de mettre les occasions de travail à la disposition des chômeurs indigènes.

R. P.

Journal de Genève.

A nos Lecteurs

Les temps sont durs, c'est vrai. Ils sont durs pour tous. Ils le sont aussi pour un journal de liaison et de groupement tel que le *Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient*.

Facilitez son activité en souscrivant un abonnement.

Le *Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient* a fait ses preuves. Il n'est pas près encore de s'endormir sur ses lauriers.

Aidez-lui pour qu'il puisse vous aider comme il le désire.

Et vous souvenez du proverbe :

« Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui même ».

Merci d'avance !

Parmi la Presse Suisse

La neutralité suisse dans une coopération militaire italo-allemande

Du correspondant à Berne de la « Gazette de Lausanne ».

Un périodique allemand, les *Berliner Monatshefte*, reproduites par la *Neue Berner Zeitung*, publie d'intéressants documents sur la neutralité de la Suisse. Bien que rétrospectifs, ils demeurent fort actuels, aujourd'hui surtout que le jeu des alliances se modifie et que nous assistons à un rapprochement caractéristique entre l'Allemagne et l'Italie, séparées par la Suisse. S'il était nécessaire, ils apporteraient une preuve de plus du rôle capital de la Suisse sur l'échiquier militaire de l'Europe centrale.

En 1899, au temps de la Triple-Alliance, les dirigeants militaires de l'Allemagne et de l'Italie envisageaient le cas d'une déficience de leur troisième allié, l'Autriche-Hongrie. Pour le cas où elle se déclarerait neutre dans une guerre germano-italienne contre la France, le général Saletta, chef de l'état-major italien, songeait à une coopération germano-italienne sur le territoire suisse. Le 12 décembre 1899, l'attaché militaire italien à Berlin remettait au chef de l'état-major allemand, général Schlieffen, une lettre cachetée exposant le plan d'une marche de la 3^{me} armée italienne à travers la Suisse, avec l'objectif de rejoindre l'aile gauche des armées allemandes s'avancant contre la France.

Le général italien exposait qu'une percée de la frontière italo-française se heurterait à de très grands obstacles et que, d'autre part, il suffirait de troupes françaises peu nombreuses pour retenir les forces offensives italiennes. Pour ces deux raisons, la coopération italienne ne pourrait apporter une aide efficace à l'Allemagne.

Il en serait tout autrement si les deux alliés se décidaient à violer la neutralité de la Suisse. Par le Saint-Bernard, la 3^{me} armée italienne pourrait tomber sur la Savoie par le col du Bonhomme, en évitant les places fortes d'Albertville et Grenoble. Une fois en Savoie, l'armée italienne agirait selon les circonstances, soit en prenant à revers les lignes françaises, soit en cherchant sa liaison avec le flanc gauche des armées allemandes.

Aussi le général Saletta recommandait-il à l'état-major allemand d'étudier sans tarder le problème de la neutralité suisse. Il envisageait quant à lui les éventualités que voici :

Les gouvernements allemand et italien adresseraient à la Suisse par voie diplomatique l'autorisation de faire passer leurs troupes par le pays, en promettant toutes les indemnités nécessaires. Mais, ajoutait-il, il est probable que si le terrain n'est pas soigneusement préparé à l'avance, la Suisse refusera une telle demande, ne pouvant abandonner sa neutralité, qui est pour elle une question vitale. Une telle attitude rendrait d'ailleurs

Amitiés hollando-suisse

Conférences de M. A. Masnata

Le Secrétaire des Suisses à l'étranger à Berne communique :

Les Amitiés hollando-suisse, fondées il y a deux ans et demi, viennent d'organiser une nouvelle série de conférences qui ont rencontré beaucoup d'écho. Parcourant un cycle, elles s'étaient placées tout d'abord sous le signe de la littérature (conférences de MM. Robert de Traz et de Charly Clere), puis des sciences naturelles (conférences de M. A. Burdet) pour aborder enfin, cette année, le terrain économique et social.

M. A. Masnata, directeur de l'Office suisse d'expansion commerciale à Lausanne, auquel les Amitiés hollando-suisse firent appel, parla des « Relations économiques entre les Pays-Bas et la Suisse ». Sa conférence fut présidée, vendredi 17 mars à La Haye, par le ministre de Suisse, M. A. de Pury, à Rotterdam, le 16, par le consul de Suisse, M. A. Martin-Koch, à Amsterdam, le 20, par le secrétaire des Amitiés hollando-suisse.

M. Masnata brossa un tableau des échanges commerciaux entre la Suisse, qui fournit aux Pays-Bas des produits industriels, et les Pays-Bas, qui lui envoient des matières premières et des produits agricoles. Il insista sur l'augmentation des importations néerlandaises en Suisse à partir de 1932. Tandis que nos exportations aux Pays-Bas vont en diminuant, la Suisse offre, par contre, à la Hollande un débouché intéressant, qui la dédommage en partie de ceux qu'elle a vus se fermer ailleurs. M. Masnata montra l'intérêt qu'il y avait donc, pour la Hollande, à travailler en bon accord avec notre pays, sur le terrain économique.

De nombreuses personnalités des milieux économiques et commerciaux, entre autres des représentants des ministères des Finances et des Affaires étrangères, à La Haye, du service des contingents et du bureau néerlandais des renseignements commerciaux, à Amsterdam, assistèrent à



inutiles les grands efforts accomplis depuis quelques années par la Suisse pour la défense de son territoire.

C'est pourquoi, poursuivait le général italien, la demande des gouvernements alliés devrait être suivie de la menace d'une marche à travers le pays en cas de refus. « Bien que les troupes suisses soient courageuses et bien organisées, elles ne pourraient opposer une résistance sur les deux fronts, l'allemand et l'italien; d'autre part, les fortifications du Gothard deviendraient inutiles, puisque tournées, ainsi que celles de Saint-Maurice et du col de la Tête Noire ».

Si la Suisse se décidait à s'opposer par les armes à une invasion italo-allemande, elle deviendrait, contre sa volonté peut-être, l'alliée de la France. Elle se trouverait engagée dans un conflit dans lequel elle n'aurait pas d'intérêts et devrait en supporter des conséquences qui pourraient être contraires à ses intérêts bien compris.

Aussi le général Saletta envisage-t-il comme possible que la Suisse se contente de protester contre une violation de sa neutralité, et cède à la menace. C'est pourquoi les alliés ne devraient pas tergiverser; les risques d'une action commune des deux puissances étant minimes en comparaison des avantages qui résulteraient de l'opération.

Il s'agit, en somme, selon lui, de prendre les devants sur une violation éventuelle de la neutralité suisse par la France; le premier des belligérants qui occuperait la Suisse s'assurerait un avantage considérable.

Citant un colonel X., chef d'état-major du X., corps de l'armée suisse, le général Saletta expose ensuite qu'en Suisse, on commence à se demander si, pour la simple défense d'un principe, celui de la protection de la neutralité du pays, il vaudrait la peine d'être forcé de prendre parti pour un belligérant contre un autre et si on ne ferait pas mieux de se réserver toute liberté de mouvements et d'alliances sur l'échiquier européen.

La lettre que nous résumons est publiée dans le périodique berlinois par M. Wolfgang Foerster, directeur des archives du Reich. Ce fonctionnaire la fait suivre de commentaires dont il résulte que le général Schlieffen, aussi bien que son successeur à l'état-major, le général von Moltke auraient refusé une combinaison prévoyant la violation de la neutralité suisse.

Le sujet fut toutefois repris en 1912, lors du dernier renouvellement de la Triple-Alliance. Selon une note du général von Moltke, le général italien Pollio et l'attaché militaire à Berlin, colonel Zupelli, auraient insisté auprès de lui pour avoir son avis sur l'attitude présumée de la Suisse en cas de guerre. Le général von Moltke répondit qu'à son avis la Suisse défendrait sa neutralité par les armes et que son armée représenterait un facteur très important dans les opérations.

P. G.

ces conférences et prirent part aux entretiens qui suivirent.

Le conférencier des Amitiés hollando-suisse donna, en outre, à l'Eglise wallonne de Haarlem, une brillante conférence sur « Les bases de l'ordre social ». Faisant ressortir les dangers et les faiblesses du marxisme, il montra les solutions qu'on pouvait lui opposer, particulièrement le système des corporations, dont M. Masnata est, en Suisse romande, l'un des protagonistes. Cette conférence, qui avait été ouverte par le « Cantique suisse », s'est terminée par le chant national hollandais.

Il faut remercier les membres du comité d'honneur des Amitiés hollando-suisse, M. le ministre de Pury, Mr. le ministre F. Domela Nieuwenhuis, M. A. Burdet, M. le gouverneur A. Roell et Mme A. Roell pour le précieux appui qu'ils ont prêté à ces manifestations et M. le consul suisse Zeller d'Amsterdam, qui s'est montré, comme toujours, un organisateur dévoué; c'est en grande partie à sa bonne volonté que l'on doit le succès de cette nouvelle série de conférences auxquelles la presse hollandaise a consacré des comptes rendus détaillés et fort élogieux.

Suisse d'Egypte

au passage au Caire
n'oubliez pas de visiter
les Salles d'Exposition

G. PAVID & Co

Rue Elfi Bey, Le Caire

notre compatriote y expose
les derniers modèles
"PEUGEOT" et "DODGE"
ainsi que les célèbres appareils
de Radio U.S. "APEX"

Patins "MATADOR"

Facilités de paiement

Maison Suisse de confiance

Garage, location, pièces de rechange
réparations — huile — benzine

«La Suisse, terre inconnue»

Dans la *Revue Mondiale*, M. Aymon de Maestral, consacre une étude — utile travail de propagande — à la Suisse « terre inconnue ». Terre inconnue, en effet, car les plus étranges légendes circulent trop souvent sur nous à l'étranger. Opportunément, M. de Maestral procède à la mise au point nécessaire, en décrivant notre pays sous ses divers aspects et en le suivant dans son évolution dès 1914, des années de guerre à celles de crise. Nous détachons de cette étude, ce passage :

Aucun système politique n'est parfait. Aristocratie, démocratie ou monarchie, tout dépend des hommes qui appliquent ce régime. Malgré les attaques dont il est l'objet, le régime démocratique est encore celui qui paraît le plus approprié aux conditions particulières de la Suisse. Ses détracteurs n'ont encore rien trouvé de mieux pour le remplacer. Il est du reste assez vigoureux pour supporter les réformes qui s'imposent. En tout cas, il a largement contribué à développer l'esprit civique et le sens politique du peuple suisse, qui, à plus d'une reprise, a montré plus de clairvoyance que ses représentants. En Suisse, le peuple est encore le frein le plus sûr contre les excès de la démocratie. Trois votes surtout sont demeurés fameux : le rejet de l'initiative socialiste en faveur du prélèvement sur la fortune (736.952 voix contre 109.702, le 3 décembre 1923) ; le torpillage du projet de monopole du blé (372.049 voix contre 366.507 le 5 décembre 1926) et tout récemment, le rejet du projet d'assurances sociales-vieillesse et survivants (513.512 voix contre 338.032, le 6 décembre 1932). De pareilles réactions sont la meilleure des garanties pour l'avenir.

Race sérieuse, laborieuse et positive, dont le sens de l'épargne, la soif d'instruction et l'aisance générale excitent la verve dédaigneuse d'un comte Kayserling. Mais les paradoxes d'un grand seigneur balte ont peu de prise sur cette nation sportive et naturellement disciplinée. Au cours des âges, les anciennes vertus militaires de la race se sont transposées en esprit d'entreprise et de réalisation dans le domaine économique, scientifique et social. Le vieil édifice politique a été souvent modifié, agrandi. Malgré la complication de ses trois étages communaux, cantonaux et fédéraux et certaines fautes de construction, il est encore solide. Tant que la Suisse « une et diverse » demeurera fidèle à ses traditions de civisme, d'honneur et d'initiative, elle est assurée de durer aussi longtemps que le dôme étincelant de ses montagnes au cœur de l'Europe.

La Suisse à l'étranger

Un concert de musique suisse à Naples

« Le groupe napolitain de la Nouvelle Société helvétique vient d'organiser, avec le concours de Mlle Hélène Staeger, pianiste, et de Mme Hélène Stooss-Rochat, cantatrice, un concert qui a eu un grand succès ».

Au programme de Mme Stooss figuraient des œuvres d'Othmar Schœck, de Pierre Maurice et de Maurice-Yves Sandoz. Mlle Staeger joua plusieurs de ses propres compositions. Les auditeurs, membres pour la plupart du groupe N. S. H., ont été enchantés de l'occasion qui leur était donnée d'entendre de la musique suisse qu'ils ne connaissaient pas et qu'ils ont vivement appréciée.

Ils ont admiré aussi la délicatesse et la finesse du toucher de la pianiste, Mlle Staeger, comme le sentiment qu'elle a mis dans son jeu, faisant réellement chanter son piano; la cantatrice, de son côté, avec une suavité exquise et un goût parfait, a interprété de façon remarquable les œuvres qu'elle a données. Les deux artistes ont été chaleureusement applaudis.

Les artistes suisses à l'étranger

Le Quatuor Stradivarius, fondé il y a quatre ans par M. Alfred Pochon, de Lutry, lorsque se dissolut le Quatuor du Flonzalay, poursuit sa brillante carrière aux Etats-Unis, où il a déjà donné, cet hiver, une vingtaine de concerts. La crise économique qui sévit là-bas avec plus d'intensité encore qu'en Europe, n'a pas arrêté la vie musicale; elle a fait disparaître les virtuoses de deuxième et troisième ordres, mais les artistes dignes de ce nom continuent de remplir les salles et d'attirer les foules. Ainsi en est-il du Quatuor Stradivarius, fixé à New-York, qui vient de donner dans cette ville, au Town Hall, un grand concert avec un quatuor de Beethoven, un de Brahms, et le quintette de Dohnany, avec un succès que relève la presse new-yorkaise. Les critiques soulignent la valeur des instrumentistes, MM. Wolfe Wolfsohn, Alfred Pochon, Nicolas Moldawan et Gérald Warbourg, qui constituent un ensemble parfaitement fondu, entièrement soumis à la pensée et au respect des grands maîtres.

Ces succès, le travail tyrannique qu'exige la musique de chambre ne font point oublier à M. Pochon sa villa de Lutry; il pense à son jardin, aux plantations qu'il y fera cet été et au bon soleil de Lavaux.

Maux de Tête - Douleurs - Névralgies

Les Comprimés

CIBALGINE

apaisent la douleur, calme le système nerveux et combattent efficacement l'insomnie due aux maux de tête, de dents, fièvre, insomnie nerveuse, etc...

Société pour l'Industrie Chimique à Bâle (Suisse)

Les Comprimés CIBALGINE

se trouvent dans toutes les Pharmacies et Drogueries.

SILBER RADIO

7, Rue Fouad 1er. — Tél. 70-90

ALEXANDRIE

EXAMEN et REPARATION

de tous Systèmes des Amplificateurs

et Postes de T. S. F.

DIR. TECH. ING. WALTER ROSENFELD

SPÉCIALIST EN RADIO ET PHONOTECHNIQUE

AMATEURS de T. S. F.

UN RADIO

NORA

vous offre
le maximum de plaisir

En vente chez :

J. CALDERON

LE CAIRE : 118, Rue Emad El Dine.
ALEXANDRIE : 18, Rue Chérif Pacha.

Facilités de paiement



**NOUVELLES
DU PAYS**

**Les comptes de la Confédération
Le déficit global 1932**

Le compte administratif de la Confédération pour 1932 se solde par un déficit de 36 millions ramené à 24 millions par l'affectation d'une réserve de 12 millions, constituée par prélèvement (avant clôture), sur les recettes douanières de 1931.

Les Chemins de fer fédéraux bouclent, malgré la réduction du service de l'amortissement, par un déficit approximatif de 50 millions. Le déficit total, Confédération et Chemins de fer fédéraux, atteint donc pour 1932, environ 75 millions.

**Premier congrès suisse de tourisme
et première exposition d'art
alpin à Zurich**

Ce premier congrès, qui est une manifestation si importante pour notre pays, a débuté le dimanche 26 mars par l'Exposition suisse de peintures alpestres organisée par le Club alpin suisse au Musée des Arts industriels, à Zurich. Ce sera la première exposition de ce genre en Suisse. De très nombreux artistes ont envoyé leurs meilleures œuvres, de sorte que les visiteurs pourront admirer de merveilleux tableaux dont nos montagnards sont le sujet. Il faut féliciter le C. A. S. de cette initiative, qui permettra au public de faire plus ample connaissance avec nos peintres de montagne, dont les tableaux sont disséminés un peu partout. L'exposition est ouverte du 26 mars au 17 avril.

Quant au progrès du tourisme proprement dit, il aura lieu du 30 mars au 2 avril et il y sera traité de nombreuses questions relatives au tourisme, à l'économie nationale, à l'hôtellerie, à la nature, au climat, au sport, à la culture intellectuelle et à la propagande. — Une exposition de « la propagande touristique suisse il y a cent ans » sera ouverte du 1er au 30 avril. En outre, dans les vitrines des magasins de la Bahnhofstrasse seront groupés nombre d'objets et de photographies ayant trait au tourisme dans les diverses parties de la Suisse. Ajoutons qu'un film sur l'Ecole suisse de ski sera présenté aux congressistes et au public.

Les zones

M. Roehaix a déposé sur le bureau du Conseil national la question suivante : « Le Conseil fédéral s'est-il rendu compte que l'application pure et simple du verdict de la Haye instituerait un régime frontière intolérable et serait un sérieux obstacle au rétablissement de relations normales entre les deux pays ? Que pense faire le Conseil fédéral en présence d'une telle situation pour aboutir à une solution acceptable et pour sauvegarder les intérêts bien entendus de l'économie nationale et particulièrement à Genève ceux du tourisme, du commerce, de l'industrie et de l'agriculture ? »

**Le commandant de la 2me brigade
d'artillerie**

Sur sa demande, le Conseil fédéral a relevé de ses fonctions le commandant de la 2e brigade d'artillerie, le colonel d'artillerie Frédéric Iselin, à Genève, et l'a remercié pour les services rendus. Le colonel d'artillerie Ernest Dubi, de Gerlafingen, jusqu'ici commandant de la brigade d'artillerie 3, a été nommé commandant de la brigade d'artillerie 2. Le colonel Ernest Burgunder, de Berne, jusqu'ici à disposition, a été nommé commandant de la 3e brigade d'artillerie. Le major des troupes sanitaires Raoul Jent, de Berne, actuellement attaché au régiment d'infanterie de montagne 19, a été nommé commandant du détachement des transports sanitaires 4.

Le raid du Suisse Nauer

Le jeune aviateur suisse Nauer continue son vol vers l'Australie en couvrant les étapes Calcutta-Akyab (680 km.), Rangoon (500km.) - Bangkok (580 km.) et Alor-Star, à travers le golfe de Siam (900 km.).

Alors que Nauer quittait l'aérodrome de Alor-Star, son appareil, par suite de l'état défectueux du terrain, a subi une avarie qui l'immobilisera pendant quelques jours en attendant les pièces de rechange qui doivent arriver de Batavia. Jusqu'à présent, Nauer a couvert 11,470 km. en 70 heures de vol.

Conférence chrétienne d'étudiants

La seconde journée de la conférence chrétienne d'étudiants, qui se tient à Villeneuve, a débuté par un culte, où Mr. Pierre Secrétan, pasteur à Chateau-d'Oex, a développé le thème : « l'expiation ».

Elle a été essentiellement consacrée à la discussion des thèses émises par Mr. Victor Martin, professeur à l'Université de Genève, sur la question : « université ». On a émis la thèse que la culture universitaire doit reposer sur une base de croyance solide et que l'université doit revenir à une plus grande humilité.

La croix gammée à Zurich

La Direction de police du canton de Zurich vient d'abroger la disposition qu'elle avait prise au sujet des drapeaux allemands et des insignes portant la croix gammée. La direction de police base cette décision sur le fait que la sérieuse émotion suscitée à Bâle à la suite du pavé de bâtiments avec le drapeau à croix gammée s'est dissipée entre temps et que, d'autre part, on n'a pas enregistré des troubles de ce genre dans les autres cantons. La mesure prise par la Direction cantonale de police était une mesure de protection temporaire, ainsi qu'il résulte de son contenu.

Un exploit de l'aviateur Udet

Le célèbre aviateur allemand Udet qui est revenu en Engadine, après son atterrissage parfaitement réussi dans la Valteline, parti à bord d'un monoplan monté sur skis a, par deux fois, atterri sur un névé près de la cabane Diavolezza, près de Pontresina, à une altitude de 3000 mètres et a pu chaque fois reprendre son départ à cet endroit.

Contre le danger des stupéfiants

La conférence réunie à Genève en 1931, sous les auspices de la S. d. N., a élaboré une convention pour la limitation de la fabrication des stupéfiants, dont on peut attendre une sérieuse réduction du trafic illicite des drogues. La conférence avait cependant estimé que cette convention ne pourrait être efficace qu'à la condition d'être ratifiée par les Etats les plus importants et par les plus intéressés à cette production. C'est ainsi qu'une clause a été insérée exigeant pour la mise en vigueur de l'Acte, sa ratification par 25 Etats, y compris quatre parmi les pays suivants : Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Japon, Pays-Bas, Suisse, Turquie. En outre, un délai expirant le 13 avril 1933 a été fixé pour le dépôt de ces ratifications.

A ce jour, les Etats suivants ont adhéré ou ratifié : Bulgarie, Canada, Etats-Unis, Inde, Italie, Mexique, Monaco, Nicaragua, Pérou, Perse, Portugal, Soudan, Suède, Turquie. Les pays suivants ont laissé espérer qu'ils déposeraient leur ratification en temps utile : Belgique, France, Grande-Bretagne, Pologne, Suisse. On aurait le minimum d'Etats intéressés (5 sur 8), mais non le minimum de 25 pays. Il en manquerait 6. Il semble pourtant que ce petit effort de solidarité internationale et d'intérêt national bien entendu pourrait être accompli. Il ne demande ni longs débats parlementaires, ni gros sacrifices financiers. Et la santé de millions d'hommes est en jeu.

Centième anniversaire du « Vaterland »

Le Vaterland publie un numéro spécial à l'occasion du centième anniversaire de ce journal. L'organe conservateur central pour la Suisse allemande a été lancé il y a cent ans sous le nom de Luzerner Zeitung par l'imprimerie des frères Ræber; il était tiré sur presses à main. En 1843, la maison d'édition en question fit l'acquisition de la première presse rapide de Lucerne. En 1871, le journal changea de nom.

Le numéro de jubilé contient des articles des conseillers fédéraux Motta et Mussy, de l'évêque de Bâle, de l'évêque de Lugano et de l'évêque de Coire, ainsi que d'un grand nombre de personnalités de Suisse et de l'étranger.

L'arrangement commercial avec Berlin

Nouvelles négociations après Pâques ?

Par échange de notes entre le Département fédéral de l'économie publique et la légation d'Allemagne à Berne, il a été convenu que les gouvernements suisse et allemand ne feront pas usage, avant le 30 juin de cette année, du droit de dénonciation ordinaire prévu à l'art. 4 de l'arrangement du 5 novembre 1932 sur le trafic de l'échange des marchandises.

Se basant là-dessus, le Département fédéral de l'économie publique a donné des instructions suivant lesquelles les contingents pour l'importation de marchandises allemandes peuvent être accordés pour tout le second semestre.

D'autre part, les deux gouvernements envisagent des négociations qui auraient lieu à Berlin après Pâques, sur une extension de l'arrangement de novembre dernier et sur un règlement du trafic frontalier.

**Curieuse révélation communiste
à Zurich**

Au cours de la discussion au Grand Conseil zurichois sur l'emploi du crédit de 10 millions destiné à combattre le chômage, le secrétaire du parti cantonal socialiste Ernest Walter s'est écrié, dernièrement : « Il est grand temps pour notre parti de réveiller son attitude stupide vis-à-vis de la Russie des Soviets, qui est chair de notre chair et sang de notre sang ». Après cette profession de foi, il s'est dirigé ostensiblement vers la fraction communiste, engageant une conversation très animée, qui a vivement intrigué les membres du Conseil.

Un article du Kaempfer vient de révéler le fond de l'affaire : « Le camarade Walter est venu nous proposer d'organiser une action commune des partis socialistes et communistes contre la conférence Minger, dans le voisinage de la Stadthalle. Bien qu'il y ait quelques inconvénients à cause de la proximité du bâtiment de la Volksrecht, il va de soi, a déclaré Walter, que l'on donnera les instructions nécessaires au camarade Wiesendanger, inspecteur en chef de la police communale. Après avoir écouté cette singulière proposition, la fraction communiste en a référé à la direction du parti. Flairant là un piège, les communistes ont finalement repoussé avec indignation ce qu'ils considéraient comme une manœuvre de provocation ».

L'affaire a fait grand bruit chez les socialistes, car Walter est très écouté. Mais le comité du parti a fait désavouer par le Volksrecht l'initiative toute personnelle, paraît-il, de Walter. Quoi qu'il en soit advenu, l'incident est très significatif. Il fait apparaître au grand jour la tension croissante qui existe entre la fraction réformatrice, dirigée par des administrateurs et des politiciens avisés, comme Nobs et Kletti, et la tendance extrémiste dont Walter est le chef déclaré.

**Les bourgeois de Lausanne
et les naturalisations**

Les bourgeois authentiques de Lausanne ne sont plus qu'un nombre restreint... ils ont fondé une association afin de défendre leurs intérêts et de veiller à la sauvegarde du patrimoine lausannois. Cette association est représentée, au Conseil communal de Lausanne par M. Perrin. Or, la dite association s'est émue, à diverses reprises, de la facilité avec laquelle certains étrangers acquièrent la bourgeoisie de Lausanne. Récentement encore, vingt-six demandes de naturalisations ayant été présentées des protestations assez vigoureuses se sont élevées au sein de l'association. Les autorités auraient promis de poser désormais de nouvelles conditions à toute demande de naturalisation.

Oeuvres d'Urbain Olivier

La maison d'éditions Charles Bonnard, libraire, à Lausanne, a entrepris la réédition de la plupart des ouvrages d'Urbain Olivier, qui, malgré le temps, jouissent d'une vogue constante. On sait qu'Urbain Olivier mêlait dans ses livres le goût de la péripétie, l'observation des traits de mœurs vaudois, et un sentiment très vif de la nature.

Nous avons reçu le premier volume de la collection, *Le manoir du vieux clos*. Il a emprunté la couverture gris-brun à vignettes, qui ornaient, sauf erreur, les ouvrages d'Urbain Olivier parus sous les auspices de feu l'éditeur lausannois Georges Bridel.

Nouvel accord germano-suisse

Le Conseil fédéral a approuvé l'accord additionnel à la convention germano-suisse de novembre dernier sur l'échange des marchandises entre les deux pays. On se souvient que, il y a quelque temps, des machines exportées de Suisse à destination d'Albruck Dogern avait dû acquiescer des droits d'entrée exorbitants, parce qu'elles avaient dû être démontées pour le transport; cette manière d'agir avait provoqué des protestations de la part de la Suisse. Aux termes du nouvel accord, l'Allemagne s'engage à appliquer aux transformateurs, turbines et autres produits de l'industrie électro-technique de cette espèce, qui sont démontés et expédiés en plusieurs envois, les mêmes droits que pour les machines entières. Du côté suisse, on a dû consentir à la consolidation du contingent d'importation pour le bois scié.

**Les Chambres de commerce suisses
à l'étranger à la Foire de Bâle**

M. G. de Pury, secrétaire de la Chambre de commerce suisse à Paris, communique :

« Pour la première fois, l'Union des chambres de commerce suisses à l'étranger (*Verband der Schweizerischen Handelskammern im Ausland*) participe à la grande manifestation économique de la Foire de Bâle. Cette association réunit nos chambres de commerce de Bruxelles, Milan, Paris et Vienne et collabore étroitement avec l'Office suisse d'expansion commerciale (*Schweizerische Centrale für Handelsförderung*) avec lequel elle occupe un stand mis très aimablement à leur disposition par l'administration de la Foire de Bâle, dans le grand vestibule d'entrée du bâtiment principal.

Un service de renseignements est établi dans ce stand pendant la durée de la Foire par les soins de l'Office suisse d'expansion commerciale, à la disposition de tous

les visiteurs pour les documenter sur les possibilités nombreuses et diverses d'extension de leurs affaires sur les marchés étrangers.

De plus, les secrétaires des Chambres de Commerce suisses de Vienne, Paris et Milan viennent à Bâle à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union des Chambres de commerce suisses à l'étranger et seront présents au stand précité, savoir la *Chambre de commerce suisse en Autriche*, Vienne, Neuer Markt, 4, (27 et 29 mars); la *Chambre de commerce suisse en Italie*, Milan, via Manzoni, 5 (29 et 31 mars); la *Chambre de commerce suisse en France*, Paris, 16, av. de l'Opéra - Lyon, 6, quai Général Sarrail - Marseille, 7, rue d'Arcole (31 mars et 1er avril).

On ne pourrait assez recommander aux industriels et commerçants de profiter de la présence à Bâle des secrétaires de nos Chambres de commerce à l'étranger pour rechercher dans quelles conditions leurs exportations dans ces différents pays pourraient être développées, en dépit des mesures de restriction à l'importation prises par tous les gouvernements, mais contre lesquelles nos organismes de représentation commerciale à l'étranger luttent avec persévérance et efficacité.

Pour tous ceux qui n'ont pas encore tiré partie des possibilités d'exportation offertes par ces marchés étrangers, c'est l'occasion rare de prendre directement contact avec les Secrétaires d'organismes susceptibles de leur faciliter grandement l'extension de leurs affaires en les documentant sur ces nouveaux débouchés, en les renseignant sur la manière d'y exploiter leurs affaires, en les mettant en relations avec des personnes capables de défendre leurs intérêts avec le plus grand profit possible, etc.

N'hésitons pas à utiliser les services de nos Chambres de commerce à l'étranger et profitons, pour cela, de la présence de leurs représentants à la Foire de Bâle.

WINDSOR PALACE HOTEL
ALEXANDRIE

Descendez au Windsor Palace.
C'est l'Hôtel qui vous donnera
le plus de satisfaction.
100 chambres,
80 avec salle de bains.
Position idéale



Messageries Maritimes

D'ALEXANDRIE à MARSEILLE
(départ chaque MARDI à midi)
par les paquebots de grand luxe :

"CHAMPOLLION" & "MARIETTE PACHA"
(16.000 T.) (16.000 T.)

ET LES S/S "PATRIA" & "PROVIDENCE"
(16.000 T.) (16.000 T.)

D'ALEXANDRIE à BEYROUTH
(départ chaque MERCREDI à midi)

DE PORT-SAID à MARSEILLE
par les luxueux paquebots des lignes au delà de Suez
(3 départs par semaine)

Services réguliers au départ de PORT-SAID
sur L'INDO-CHINE, LA CHINE, L'OCEAN INDIEN,
LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE, MADAGASCAR et L'Australie

**Les Messageries Maritimes
font le tour du monde.**

**ROMANCE
ADVENTURE,
TRAVEL**

RCA

All over the world by Radio
with an R. C. A. INTRAVARIO MODEL R 24 A

The best improved set for Short and Medium waves. — Ten valves.
BIG SET PERFORMANCE AT LOW COST

Intravario

SOLE AGENTS :
M. L. FRANCO & C°
Showroom,
ALEXANDRIA, Tel. 6557 Rue Toussoun Pacha No.7. — CAIRO, Tel. 45432, Rue Kasr El Nil No. 26
PORT-SAID, "Radio Gramo Hall" Avenue Farouk.

Sales on monthly installments



RESTAURANT KURSAAL
Prop. C. ANDROPOULOS
Rue Elfi Bey. — Immeuble "DIANA PALACE"
Téléphones : 59781 - 43384 **LE CAIRE**

RESTAURANT — BRASSERIE

Menu complet à partir de P. T. 12.
SERVICE A LA CARTE

La plus riche cave de vins en Egypte

PETIT GRUYÈRE AUTHENTIQUE

NESTLÉ
le doyen des
laits suisses

NESTLÉ

Préparé en Suisse suivant la formule
originale de l'Inventeur

EN VENTE PARTOUT

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.

Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000

Siège Social au Caire: 45, rue Kasr el Nil.

Siège d'Alexandrie: 10, rue Stamboul

Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.

La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

Banque Commerciale de Bâle

Zurich BALE Genève

Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000

Toute opérations de banque aux meilleures conditions.

Affiliation en Egypte; BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE
Représentant à Alexandrie; R. L. DELAQUIS

HOME INTERNATIONAL
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE

Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES

PRIX: P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre

Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville

Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche

SOCIÉTÉ SUISSE
pour la Construction
de Locomotives et de
Machines

WINTERTHUR

Moteurs Diesel
S. L. M. Winterthur
verticaux et horizontaux
Moteurs à Gaz
et Gazogènes
"S.L.M. Winterthur"
Compresseurs rotatifs
et Pompes à vide
"S.L.M. Winterthur"

Installations fixes
et transportables

Agents exclusifs: **The Egyptian Engineering Stores**

Siège Social: ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli
B.P. 43. — Téléphone: 3508, 355. — Adres. Télég.: AZIZ
Branches: Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

National Bank of Egypt

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898
avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital: Lstg. 3.000 000
Réserves: Lstg. 2.950.000

SIÈGE SOCIAL: LE CAIRE. — SUCCURSALE: ALEXANDRIE

Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.
Agence de Londres: 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

BANQUE MISR S.A.E.

LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Siège Social - Le Caire, 18, Rue Emad el Dine

Succursales et Agences dans toutes les principales villes d'Egypte
En France: BANQUE MISR (France) 103, Rue des Petits-Champs et 24 Place Vendôme Paris

Correspondants dans le Monde entier

Sociétés créées sous les auspices de la BANQUE MISR:

1. Banque Misr, France
2. Imprimerie Misr
3. Société Misr pour le Commerce et l'égrenage du coton
4. Société anonyme Egyptienne pour l'industrie du papier
5. Société Misr pour le transport et la navigation.
6. Société Misr pour le théâtre et le cinéma
7. Société Misr pour la filature et le tissage du coton
8. Société Misr pour le tissage de la soie
9. Société Misr pour le lin
10. Société Misr pour les pêcheries

Pour avoir de belles fleurs dans
votre jardin et de belles plantes
d'appartement

EMPLOYEZ L'ENGRAIS ORGANIQUE
SPÉCIALEMENT PRÉPARÉ par

The MANURE COMPANY of EGYPT

Cie. des Engrais d'Egypte

6, Rue Chérifein. — LE CAIRE

P.T. 50 par sac de 100 Kgs.

Pour les grandes cultures demandez notre
brochure spéciale

Le coin du sourire

Un homme d'affaires
— Tu as réussi à vendre ton tableau?
— Parfaitement.
— Ben, mon cher, tu as raté ta vocation: tu aurais dû te faire commerçant!..

La nouvelle bonne
— Eh bien, il y a au moins une demi-heure qu'on sonne, vous n'entendez pas?
— Si, si... excusez-moi, j'ai été si longtemps employée au téléphone!

Théâtre
— Ah! vous avez vu jouer ce vaudeville, il est amusant, n'est-ce pas?
— Oui, mais d'une invraisemblance! Ainsi, il se passe quinze jours entre le premier et le deuxième acte, et la maîtresse de maison a toujours la même bonne!..

Artiste marseillais
— Tenez, monsieur, moi, quand je peins, je me pénètre tellement du sujet que je veux représenter, que, dernièrement, j'ai attrapé une indigestion en faisant un grand tableau de victuailles pour un charcutier.

La volupté des larmes
Maman a un voyage urgent à faire. Elle sera absente pendant quelques jours. La petite Lucette ne s'en console pas. Elle pleure à fendre l'âme.
— Ah! comme j'ai du chagrin que maman s'en aille! s'écrie-t-elle.
— Eh bien, veux-tu partir avec elle?
La filette, après réflexion:
— Non... J'aime mieux pleurer!

PASTROUDIS

Le seul coin de Paris en Egypte

CUISINE FRANÇAISE
SERVICE FRANÇAIS
BAR AMERICAIN

Fred. Stable & Sidney Salama

Importateurs de Charbon de terre.
Exportateurs de Graines de Coton.
Agents Maritimes.

Agents des Compagnies d'Assurances:
The NATIONAL UNION SOCIETY Ltd.
of London (Risque Incendie).
NEW ZEALAND INSURANCE Co Ltd., London
& New Zealand. (Risques automobiles).
BUREAU: 4, Rue du Général Earle.
BOITE POSTALE: No. 1532.
TÉLÉPHONES: Nos. 27-55 et 22-95.

Société Misr pour l'Exportation du Coton
(EX LINDEMANN)
ALEXANDRIE

Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr
Boîte Postale 357

Adresse Télégraphique: "MILCOTON"

Correspondants:
LINDEMANN & Co.
Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40
Agents Généraux pour le Continent:
MERKLE & Co.
Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

OSCAR GREGO
ASSURANCES

ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2106
LE CAIRE: Tél. 3618. - B.P. 934

Incendie. - Transports Maritimes. - Fluviaux. - Terrestres. - Automobiles. - Accidents et Maladies. - Collectives Ouvriers. - Vie. - Responsabilité Civile. - Bagages. - Vol. - Bris de Glaces. - Voleurs et Numéraires par Poste et par Messenger. - Emeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies:
CALEDONIAN INSURANCE Co.
(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).
THE NETHERLANDS
(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).
FATUM
(Compagnie d'Assurance contre les accidents).
"LEVANT"
Insurance and Reinsurance Coy et au Lloyds.

Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte: Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs. Responsabilité civile des Industriels et des Entrepreneurs.

C'est le Dimanche, le beau Dimanche...
Suisse pour passer en famille une
journée heureuse et saine. Venez au
Mariout, descendez à IKINGI à
l'Esbech Suisse, chez l'ami MULLER.

Une bonne cave, une bonne cuisine,
un bon accueil.

Il y fait toujours Dimanche...

The King George
Cigarettes Manufactory
specially hand made
sold by

George Kyriacou
4, Boulevard de Ramlieh Alexandrie /Egypt/

FLOREAL

6, Rue Fouad Ier, Alexandrie
Téléphone 830

Grande Culture à Esbet Khurshed,
Bouquets & Corbeilles de Mariage.
Fleurs. - Plantes. - Couronnes, etc.
— Prix modérés —

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto
Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit L.Eg. 1.000.000
" versé " 500.000
Réserve ordinaire " 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges: ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales: DAMANHOUR - MANSOURAH
Agences: BENI-MAZAR, BENI-SOUËF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG,
TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers: ABOU-KERKAS - ABOUTIG - BENHA - B BEH - DEIROUT
FACHN - FAYOUM - GUIRGUEH - KAHR EL ZAYAT - MELLAOUI - TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 - Réserves Lit. 580.000 000

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial
de Caisse d'Epargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs)
de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

The Land Bank of Egypt
BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RÉSERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. - Acquisition de créances hypothécaires.
Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

La Bâloise

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
Une des plus anciennes
Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Egypte:
R. OTT & Co.
3, Rue Piona - Alexandrie - B.P. 88
Sous Agents au Caire: ALBALI & Co.
Rue Emad El Dine, Imm. "T"
Tél. 50919 - B.P. 41

Sous-Agent à Port-Saïd:
DENIS N. MARKETOS
9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN
(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL: Francs. S. 2.250.000.
OBLIGATIONS: Francs. S. 5.000.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF... 6, Rue Chérifein (Le Caire)
SIÈGE SOCIAL... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS
AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

Comptoir des Ciments

Société Anonyme des CEMENTS d'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT
PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hérouan

Siège Social: LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.
Téléphones Ataba 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397
Téléphone A. 5589

Ciment
Portland Artificiel — Garanti conforme aux exigences du British Standard
Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux
— spécifications du Gouvernement Egyptien —

CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE
PRODUCTION ANNUELLE: 400.000 TONNES

Banco Italo-Egiziano

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale: ALEXANDRIE

Filiales: Alexandrie, Le Caire, Benha, Beni-Mazar, Beni-Souef, Fayoum, Mansourah,
Mit-Ghamr, Minieh et Tantah.

Toutes les opérations de Banque
Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

**Chauffez-vous et faites
votre cuisine au gaz**

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
1^{er} versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90
CUISEINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.
1^{er} versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

Pour tous vos achats de Papiers
d'Emballage, d'Impression & Cartons en tous genres
Adressez vous à la maison,

Elle Banoun & Max Feigenbaum

Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL
Prix déflant toute concurrence
Adresse Télég.: BULWARK

En Egypte

La réception au gouvernorat d'Alexandrie

La réception au Palais d'Abdine à l'occasion du Courban Bairam a été des plus brillantes.

Nombreuses furent les personnalités alexandrines qui se rendirent au Caire pour assister aux réceptions royales.

Pour ceux qui n'avaient pu faire le déplacement, le gouverneur tint une réception au gouvernorat de 100 heures a.m. à midi.

Hussein Sabri pacha reçut le corps consulaire, le clergé, les hauts fonctionnaires et les notabilités indigènes et européennes.

A l'issue de la réception le gouverneur passa en revue un détachement de l'armée égyptienne, lequel musique en tête, était massé dans la cour du gouvernorat.

Méditation sur le Mokattam

Une vieille croyance veut qu'une prière pieusement dite au fond de la grotte du couvent des Baktachi porte les femmes à la fécondité et que le jour le plus favorable à l'exaucement de tels vœux soit le vendredi. Le vendredi n'est-il pas le «venersis dies», le jour de Vénus des Latins ?

Peut-être y eût-il, jadis, déchaîné dans l'ombre de la grotte, quelque Raspoutine ignoré de nous qui a créé, par ses actes autant que par son verbe, cette légende de la procréation.

Aujourd'hui il n'y a plus, à l'entrée de la balustrade derrière laquelle prient les désespérées de la stérilité, qu'une sorte de petit frère portier fort inoffensif. Il a pour mission, je pense, de les défendre de la trop vive curiosité des touristes et ne les en défend pas. Il interdit d'entrer mais il permet de voir.

Or n'est-ce pas, par les yeux, que se commet d'abord, le péché d'indiscrétion ? Et je n'en connais pas de plus capital que celui de surprendre des croyants au milieu des manifestations de leur foi. C'est une sorte de viol de l'intimité des sentiments qui devrait être puni à l'égal de l'autre.

Il y a des jours où les suppliantes de la grotte, à l'inspiration de l'une d'entre elles, plus possédée que les autres de son désir, entrent en transes. La caverne, alors retentit de cris rauques, des corps trépident, se roulent et l'obscurité n'est pas assez épaisse pour qu'on n'aperçoive par les chairs échappées aux voiles qui les recouvraient tant bien que mal.

C'est un spectacle de bachantes auquel, impassible, préside le petit frère portier.

Dans l'innocence de son cœur, ou dans le blâme de l'habitude, il n'en sent pas l'impudeur et ne songe pas à écarter les curieux qui tous, pourtant, sont des mécréants.

Les curieux ont, à l'orée de la grotte, moyennant un léger bakhechic, recouvert leurs chaussures de grossières lanières de toiles. Ils sont en règle avec les traditions. Le petit frère n'en demande pas davantage.

Après tout, c'est son affaire et celle des fidèles de la grotte.

Pour moi, je ne forme qu'un souhait : C'est que, leur pèlerinage accompli, avant de retourner à leur foyer, ces femmes s'emplissent les yeux de l'admirable spectacle qui s'offre à elles du haut des jardins suspendus du couvent des Baktachi.

Conçu sous de tels auspices, peut-être un jour, naîtra-t-il de l'une d'elles, le grand homme que l'Egypte attend pour la diriger dans la voie de ses véritables destinées.

C'est toute une synthèse de l'histoire égyptienne que dominent les roches du Mokattam. Les ruines de Fostat, les Pyramides, les minarets de la ville arabe, les murs blancs du Sémiramis s'y confondent à la vue. Mais pour qui sait regarder et comprendre, quel symbole que celui-ci : entre le Sphinx et la mosquée d'Amrou s'étendent les bâtiments modernes de la ville européenne !

Et c'est l'Europe, en effet, qui forme le lien entre l'Egypte pharaonique et l'Egypte musulmane ; c'est elle qui a révélé l'une à l'autre comme c'est elle dont le rôle est de cimenter les pierres qui, extraites de ses deux grands passés, formeront le monument qui s'appellera l'Egypte de demain.

On dit que les enfants sont marqués, parfois, pour la vie, des rêves qu'a faits leur mère.

C'est pourquoi il faut peut-être attendre celui qu'une femme aura porté après une méditation sur les hauteurs du Mokattam. *La Bourse Egyptienne, Z.*

Les chèques sans provision

On sait que le Code égyptien ne contient aucune disposition spéciale punissant l'émission de chèques sans provision.

Lacune regrettable que l'honorable Abdallah Raslane Bey, député, a songé à combler en déposant sur le Bureau de la Chambre une proposition de loi dans ce sens.

La Commission d'Initiative ayant conclu à l'examen de cette proposition de loi, celle-ci a été déferée à la Commission de la Justice.

L'auteur de la proposition espère que la Chambre pourra en terminer l'examen au cours de cette session, car il explique, dans la note qu'il accompagne son projet, que nombreux sont ceux qui sont la victime d'individus de mauvaise foi, qui n'hésitent pas à émettre de chèques sans provision ou bien qui émettent des chèques et se hâtent, avant qu'ils ne soient présentés au paiement, à retirer tout ou partie de leur solde créditeur en banque, de sorte que les chèques retournent impayés, sans que l'on puisse avoir aucun recours pénal contre ces individus.

Le Budget Municipal

On sait que le Comité des Finances qui s'occupe actuellement de l'étude du projet municipal a nommé Monsieur Mohamed Farghali, rapporteur du budget, et l'a chargé de défendre son point de vue lors de l'examen du budget par la Commission municipale.

Parmi les modifications proposées et dont nous avons déjà parlé figurent un projet tendant à majorer le traitement du directeur général de L.E. 1600 à 2000 par an, le vote d'un crédit de L.E. 40 mille pour l'amélioration des quartiers indigènes et enfin la proposition de M. Viterbo tendant à payer en terrain municipaux les travaux d'utilité publique entrepris par les grandes firmes.

Parlant des travaux neufs, le directeur général s'étendit longuement sur un très intéressant projet qui a été soumis à l'attention du gouvernement.

Ce projet tend à l'assèchement du lac Mariout dont la superficie de 42.000 feddans environ, serait transformée en terrains maraichers.

Un canal serait aménagé à travers le lac qui se reliait au Mahmoudieh à la hauteur de Kafr el Dawar, drainant ainsi toute la navigation, qui souffre actuellement de l'insuffisance et du bas niveau du Canal Mahmoudieh. On obtiendrait aussi, par la création de ce Canal, une moindre contamination de cette partie du Mahmoudieh actuellement polluée par le passage des embarcations. Alexandria gagnerait en outre de voir se former à ses portes de vastes terrains à affecter à la culture maraichère et aussi à la création d'une grande zone industrielle depuis longtemps projetée et si nécessaire.

Au point de vue sanitaire, la Ville gagnerait enfin à la réalisation de ce projet, une amélioration d'eson climat par une diminution de l'humidité consécutive à l'assèchement du lac ainsi que l'élimination de l'immense et principal foyer de procréation et de propagation des moustiques.

Le Comité considère effectivement le projet de tout intérêt pour l'avenir de la ville et espère qu'il aboutira.

Parlant des recettes, le comité dit que les évaluations pour l'année en cours se sont élevées à L.E. 886.126, alors que ceux de l'année prochaine ne seront que de L.E. 872.970.

Certains, dit le rapport objecteront que ces prévisions sont optimistes, mais le comité des Finances fait relever que la nouvelle taxe sur la propriété bâtie n'entrera en vigueur qu'en 1934 et sa répercussion sera minime. D'ailleurs les pertes de ce chef seraient compensées par la taxe sur les nouvelles constructions.

Nous reviendrons bientôt sur cet intéressant rapport dû, comme nous l'avons dit, à M. Mohamed Farghali.

Le cinquantenaire des tribunaux indigènes

Nous avons annoncé que le gouvernement a décidé de célébrer le cinquantenaire des tribunaux indigènes.

Une commission a été instituée sous la présidence d'Ahmed Aly pacha, ministre de la Justice, pour préparer le programme des fêtes. La commission comprend plusieurs magistrats.

XIIIe Salon du Caire 1933

La Société des Amis de l'Art, placée sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi, a fixé la date de l'ouverture du XIIIe Salon du Caire, vers la fin avril 1933.

Le Comité serait très heureux de la participation de tous les artistes et amateurs résidant en Egypte, dont les œuvres doivent parvenir au Secrétariat de la Société, 4 rue Nubar Pacha, du 1er au 15 avril au plus tard. Les règlements du Salon ainsi que les bulletins d'adhésion sont à leur disposition au Secrétariat de la Société.

SCHABEL & SCHUMANN

PEINTURE - DÉCORATION
ALEXANDRIE. — Téléphone 5402
16, Rue Abou Dardar.
LE CAIRE. — Téléphone Bustan 26-52
50, Sharia Emad-El-DIN.

Un bon conseil

Le feu de la transpiration...

Hamonil, démangeaisons, éruptions eczéma, urticaire, boutons du visage, parties irritées chez les enfants, la POUDRE SUISSE en est le remède unique et infailible. Hygiénique, rafraîchissante, absorbante, elle neutralise, désodorise la transpiration, rafraîchit la peau et procure une sensation de bien-être à tous ceux qui en font usage.

Exigez la POUDRE SUISSE et ne vous laissez pas tromper par les imitations. PHARMACIE WEISER, ainsi que toutes les pharmacies et drogueries en Egypte.

« Aux délices »

29, Boulevard Ramlah. - Phone 5431
Les meilleures pâtisseries
Les gâteaux les mieux réussis
LA PATISSERIE DES VRAIS CONNAISSEURS

L'enseignement obligatoire

Nous avons dit la semaine passée, que dans le rapport qu'il a présenté au Ministre de l'Instruction Publique au sujet de l'enseignement élémentaire obligatoire, Mohamed Awad Ibrahim, contrôleur de l'enseignement élémentaire signale la nécessité de surseoir à la nomination de nouveaux instituteurs, en attendant de pouvoir utiliser les 2.755 instituteurs en surnombre, dont les traitements s'élèvent à 132.250 livres par an.

Dans ce même rapport, Mohamed Awad Ibrahim Bey relève que nombreux sont les instituteurs des écoles obligatoires qui manquent totalement d'expérience, ne se rendent pas compte de la responsabilité qui leur incombe et qui, de plus, sont paresseux.

Parmi ces instituteurs, il y en a 865 qui ne possèdent aucun diplôme ou certificat d'études.

Le Contrôleur de l'Enseignement Élémentaire signale aussi la prodigalité qui règne dans la distribution des fournitures scolaires. Actuellement, ces fournitures sont remises par le Ministère de l'Instruction Publique aux comités d'enseignement pour qu'ils les distribuent conformément à des états dressés par les directeurs de ces écoles. Mais il est apparu que ces états sont toujours exagérés, d'autant plus que les directeurs de ces écoles ne sont soumis à aucun contrôle.

Pour remédier à cet état de choses défectueux, Mohamed Awad Ibrahim bey suggère ce qui suit :

Premièrement. — Promulguer la loi sur l'enseignement obligatoire pour qu'elle puisse être appliquée dès le début de la prochaine année scolaire, là où existent des écoles obligatoires pouvant permettre l'enseignement des filles et des garçons ayant l'âge requis.

(A ce propos, nous devons dire que le Conseil des Ministres a approuvé le projet de décret présentant au Parlement la loi sur l'enseignement obligatoire, pour qu'elle puisse être examinée dans le courant de la session).

Deuxièmement. — Charger les conseils provinciaux d'examiner l'état des locaux des écoles obligatoires et y apporter les modifications nécessaires au point de vue de l'hygiène.

Troisièmement. — Révoquer les instituteurs qui ne possèdent pas de diplômes et qui seront jugés incapables par les inspecteurs, en vue de les remplacer par d'autres répondant aux conditions requises.

Quatrièmement. — Ne pas transférer un instituteur tant qu'il n'aura pas accompli quatre ans dans la même école.

Cinquièmement. — Faire en sorte que l'instituteur suive sa classe depuis le début jusqu'à la sortie des élèves.

Sixièmement. — Affecter des écoles spéciales aux filles dans les chefs-lieux des moudirihs, à l'instar du Caire. L'enseignement dans ces écoles doit être exclusivement donné par des institutrices.

Septièmement. — Obliger l'instituteur à résider dans la localité où se trouve l'école.

Huitièmement. — Créer de nouvelles écoles afin de permettre l'utilisation des instituteurs en surnombre.

SAVOY PHARMACY

NORTON & Co.

en face National Bank, LE CAIRE

Pharmacie de Confiance

Exécution soignée des Ordonnances.

= Prix très modérés =

The Upper Egypt Hotels Coy.

Visitez la Haute-Egypte

et SEJOURNEZ

à LUXOR

au Winter Palace

ou Luxor Hôtel

à ASSOUAN

au Cataract Hôtel

ou Grand Hôtel

Vous y trouverez dans un cadre merveilleux
TOUT LE CONFORT
UNE EXCELLENTE CUISINE
UNE CAVE RENOMMÉE.

Renseignements par toutes les agences de Voyages
et Mr. A. R. Badrutt, Directeur Général de
Upper Egypt Hotels Co., Luxor.
en été : Hôtel Margna - Sils - Engadine.



LA PLUS DEMANDÉE
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

NABIL

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co. CAIRO

SOCIÉTÉ DU NAPHTHE S. A.

SOUS LA RAISON

A. I. MANTACHEFF & Co.

SIÈGE SOCIAL : GENÈVE, 56, RUE DU STAND

PÉTROLE RAFFINÉ

BENZINE

« TONELINE »

HUILES

pour Autos

« TONELINE »

DIESEL OIL

HUILES & GRAISSES
pour toutes Industries.

ابوخروف



TRADE MARK

Agence principale pour
l'Egypte, Soudan, Syrie
Chypre et Palestine

ALEXANDRIE :
1, Rue Eglise Debbane
phones 7018-7019-7020

Succursales :
Caire, Beyrouth & Jaffa

Dépôts et Agences
dans toutes les villes

ASSUREZ-VOUS
AUPRÈS DE LA

GENERAL

ACCIDENT FIRE & LIFE
ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient :
BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire
Tél. No. 59842 - 59843 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie :
Rue Centrale No. 4, Tél. No. 4556. B. P. No. 647
Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

ROBERTS, HUGHES & Co.

ALEXANDRIE — LE CAIRE

Agents généraux pour l'Egypte de la Maison universellement connue :

Mappin & Webb Ltd. de Londres

exposent actuellement un riche assortiment d'orfèvrerie
en argent et métal argenté.

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE !

FOR
STRAIGHT-LINE
PERFORMANCE
USE

VEEDOL

MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: L. Savon & Co. Alexandria, Tel. 44-37
Cairo, Téléph. 53540



SAPHIR

Cigarettes
Coutarelli

OTIS

Ascenseurs et Monte-charges

Société Anonyme Italienne

Capital Social L. 6.000.000

Siège Social : Via Emanuele Gianturco - Naples

Agents à Alexandrie :

MOSSERI, CURIEL & Co. 7, Rue de la Gare du Caire
au Caire :

Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.

AGENT GÉNÉRAL POUR
L'EGYPTE

E. LINDI

LE CAIRE

3, Rue Manhaet el Kataba
Téléph. 54133

ALEXANDRIE

33, Rue Chérif Pacha
Téléph. 3439



Exigez-le
de votre
fournisseur
il sera
votre préféré

Les Suisses en Palestine et en Syrie



EN PALESTINE

Brief aus Palestina

Die Massnahmen, welche die gegenwärtige deutsche Regierung gegen die Juden eingeleitet hat, haben natürlich einen kolossalen Eindruck auf die jüdische Bevölkerung Palestina's gemacht. Die Geschehnisse in Deutschland werden tagtäglich in allen jüdischen Zeitungen ausführlich bekanntgegeben und natürlich aufs Schärfste kritisiert. Täglich finden Versammlungen statt, um die Lage zu besprechen, und um zu beraten, was für Schritte zu unternehmen wären. In Handelskreisen ist z. B. beschlossen worden, vorläufig keine Massnahmen gegen deutsche Waren oder gegen Deutsche im Allgemeinen zu treffen, sondern vielmehr eine abwartende Politik zu führen, bis sich die Lage etwas geklärt hat.

Einige Kinos haben allerdings schon einige deutsche Filme aus ihren Programmen gestrichen und vereinzelte Läden in Tel-Aviv geben bekannt, dass bei ihnen keine deutschen Waren zum Verkauf gelangen.

Der erste Ausbruch der Empörung fing schon in jenem Moment an, als das deutsche Generalkonsulat in Jerusalem und das deutsche Konsulat in Jaffa am 19. März die «Swastika», d. h. die Hakenkreuzlerflagge auf Befehl der Naziregierung hissen mussten, trotz energischen Vorstellungen der in Palestina ansässigen, christlichen Deutschen, die unter keinen Umständen Feindschaft mit der jüdischen Bevölkerung wünschen. Ihrem Bestreben wurde jedoch keine Folge geleistet, sodass die «Swastika» auch weiterhin auf den Konsulaten gehisst werden muss. Die deutschen Konsulate stehen fortwährend unter polizeilicher Obhut.

Wir werden bestrebt sein, in den nächsten Nummern weitere Berichte über die Angelegenheit zu veröffentlichen, und möchten zum Verneheren betonen, dass alle Mitteilungen in dieser Beziehung rein objectiv behandelt werden, da sie von schweizerischer Seite stammen.

PES.

Petites nouvelles

Une Exposition arabe

L'année dernière, après l'Exposition organisée par les Juifs à Tel-Aviv, les chefs des Arabes palestiniens avaient décidé de préparer une manifestation analogue à Jaffa pour le 1933.

Mais comme on n'entendait plus parler de ce projet, on avait fini par penser que l'on avait renoncé à l'initiative. Or, d'après la presse locale, il paraît l'exposition palestinienne arabe aura lieu cette année même et que son comité exécutif aurait résolu de la tenir non pas à Jaffa mais à Jérusalem.

Le désarmement de Bédouins

Depuis quelque temps, on parle avec insistance de l'intention que la Puissance Mandataire aurait d'obliger les Bédouins de la Transjordanie à renoncer à leurs usages traditionnels du port d'armes. A l'en croire les journaux de Jérusalem, cette mesure serait suggérée par les préoccupations de la Grande-Bretagne de sauvegarder contre toute possibilité d'attaque de la part des tribus transjordanienues contre la Pipe-Line et contre le projeté chemin de fer Caïffa-Bagdadd.

Le Congrès arabe de Jaffa

Les commentaires au sujet de la grande réunion politique de Jaffa vont leur train.

De très nombreux délégués de toute la Palestine ont pris part à ce Congrès qui avait été convoqué en vue de discuter la politique générale à suivre par les Arabes vis-à-vis de l'Angleterre, Puissance Mandataire, et des Juifs.

Après des discussions préliminaires, l'Assemblée a voté l'adoption du principe de non-coopération contre le Gouvernement et les Sionistes.

Mais, quand on commença à examiner les moyens pratiques pour la réalisation de cette politique de résistance passive, surgirent des divergences de vue parmi les délégués.

L'andé que les extrémistes demandaient les démissions en masse de tous les Arabes employés de n'importe quelle façon aux dépendances des Anglais, en commençant par le Grand Mufti et le Maire de Jérusalem, et le refus, de la part des paysans, à payer leurs taxes au Gouvernement, d'autres, au contraire, étaient d'avis qu'il ne fallait pas pousser les choses aussi loin.

Et l'on finit par adopter la conclusion que la non-coopération se limiterait pour le moment au boycottage des cérémonies officielles du Gouvernement et des marchandises britanniques et juives. A l'issue du Congrès, le Comité Arabe Exécutif a publié un communiqué qui donne un résumé des résolutions prises à Jaffa, à savoir :

1. — Approbation du principe de la non-coopération et son application graduelle à commencer par le boycottage des cérémonies gouvernementales, des marchandises anglaises et de celles juives.

2. — Constitution d'une commission, composée des membres du Comité Arabe Exécutif et d'un membre de chaque parti politique reconnu dans le pays, chargé de préparer un programme pour l'application du principe de la non-coopération dans deux mois.

3. — Mandat au Comité «Caisse Nationale» de faire un tour avec des commerçants et des notables arabes en vue d'exhorter la population à acheter des actions de la «Société pour la délivrance des terres arabes».

4. — Application du boycottage total en signe de protestation contre l'immigration sioniste.

Le problème de l'eau à Jérusalem

Un communiqué officiel vient d'annoncer que des mesures restrictives ont été prises en vue de parer au manque d'eau à Jérusalem. Les privés ne recevront plus d'eau des réservoirs publics, qu'une fois chaque quatre jours.

Les hôteliers ont fait remarquer tout de suite au Gouvernement le danger qu'une telle mesure peut constituer pour le tourisme si l'on ne fait pas une exception en faveur des Hôtels et des Pensions.

Difficultés de l'Université Hébraïque

Le Dr. Magnes, Chancelier de l'Université Hébraïque de Jérusalem, vient de se prononcer d'une façon très claire au sujet des difficultés financières dans lesquelles se débat l'Institut qu'il dirige avec tant d'habileté depuis des années.

En concluant son exposé là-dessus, il a dit notamment : «Si l'Université ne reçoit pas ses contributions des Etats-Unis ou des Juifs du monde, il n'y aura pas d'autre remède que de fermer des facultés, de renvoyer des professeurs et des élèves fidèles, et peut-être aussi de fermer ses portes».

Je n'ai jamais dit ceci avant, parce que l'Université a toujours été à même, jusqu'à cette année, surtout grâce à l'aide de ses amis d'Amérique, de payer ses salaires et de faire face régulièrement à toutes ses obligations.

Mais ce serait indigne de ma charge si je ne faisais pas connaître la véritable situation actuelle. Et j'espère que la modération de mes déclarations ne sera pas interprétée comme une dévalorisation de la gravité de la crise dans laquelle se trouve à présent l'Université».

Les usuriers

Le «Falastin» de Jaffa, s'élève contre la grosse usure dont le pauvre paysan est victime de la part des prêteurs arabes.

«Lorsque le paysan a besoin d'emprunter une petite somme de 10 Livres Palestiniennes pour acheter une charrue, un bœuf, etc. pour travailler son champ, il doit payer au créancier un intérêt de 2 piastres par mois pour 10 piastres, ce qui fait que la somme de 10 Livres qu'il devait, devient au bout de l'année 89 Livres!»

Un enlèvement de fille

Depuis une semaine on ne parle à Jérusalem que de l'enlèvement d'une jeune fille grecque.

Six personnes, y compris trois prêtres de la Communauté Grecque-Orthodoxe, y sont impliqués.

Tous ont été emprisonnés et déferés au tribunal.

La fin d'un procès

Un Cheikh de la Mosquée d'Omar avait intenté un procès contre le Conseil Suprême Musulman qui l'avait congédié de ses fonctions. Le Tribunal vient de rendre un jugement où il déclare que le Conseil Islamique n'avait nullement le droit de licencier un fonctionnaire qui détient sa fonction héréditaire de père en fils, en vertu d'un firman Impérial datant de plusieurs siècles.

Le Conseil islamique a été condamné à payer au Cheikh ses appointements jusqu'au dernier centime, même pendant le temps qu'il avait été révoqué et n'avait pas exercé ses fonctions.

La Palestine vue de Londres

On mande de Londres que lors du récent banquet organisé par le Comité de la Société Anglo-Palestinienne, le Ministre des Colonies, Sir Philipp Kettle-Lister, a prononcé un discours dans lequel il aurait exalté la prospérité qui règne en Palestine.

« Cette prospérité — dit-il — n'est pas seulement grande par rapport au marasme qui règne actuellement dans le monde entier, mais c'est une prospérité dans le sens intégral du mot. Et si tous les pays avaient un avenir aussi assuré que celui de la Palestine, la situation mondiale eut été tout autre ».

EN SYRIE

Le Patriarcat Maronite et le Liban

Le Patriarcat Maronite vient d'adresser aux journaux du Liban une mise au point, dans laquelle on lit notamment ce que voici : «D'op de déclarations sont publiées depuis quelque temps dans la presse qui prétendent les tenir de Sa Béatitude le Patriarcat, et qui sont inventées de toute pièce, ou dénaturées par des rédacteurs que Sa Béatitude n'a jamais reçus».

Le Patriarcat Maronite se considère, comme il s'est toujours considéré, le défenseur des droits de tous les Libanais sans distinction de communautés, soucieux de collaborer avec les Autorités Mandataires à assurer le bien-être de tous et le progrès du pays.

En conséquence, tout autre propos attribué à ce patriarcat doit demeurer sans valeur s'il n'émane pas officiellement de son siège».

L'aéroport de Tripoli

Les travaux entrepris à Tripoli-El-Mina pour l'édification d'un aéroport sont presque terminés.

Il ne reste qu'une quinzaine de milliers de mètres cubes de remblais à amener pour combler totalement le terrain.

Chez les Alaouites

S. G. Mgr. Giannini, Délégué Apostolique pour la Syrie, vient de faire une tournée dans la région des Alaouites.

Près de Lattaquié, au village de Yacoubieh, S. G. a consacré la nouvelle église latine érigée au Couvent des Pères Capucins.

A Lattaquié, le Gouverneur des Alaouites, Mr. Shœffer a, offert un déjeuner en honneur du distingué visiteur.

Le sacre de Mgr. Gorayeb

S. B. le Patriarcat grec-orthodoxe a sacré le protosyngolos Gorayeb comme Métropolitain de Lattaquié.

Quatre archevêques de la même Communauté ont assisté à la cérémonie. Les autres prélats se sont excusés en raison de la grève des automobiles qui ne leur permettait pas de faire le voyage pour s'y rendre. A l'issue de la cérémonie, le Patriarcat a donné lecture d'un bref avis appelant tous les évêques de son Eglise à se réunir à Damas en Synode.

INSTITUT POUR JEUNES FILLES CHEXBRES

sur VEVEY SUISSE

Position remarquable sur le Lac Léman

Branche française de l'Institut Préalpin pour jeunes filles Prof. BUSER **Teufen** près de ST. GALL

Etudes complètes jusqu'au baccalauréat. Diplôme de commerce, Cours ménagers, Langues vivantes, Langue parlée : Français. — Institut le mieux installé avec grands terrains de sport et de jeu. Toutes les chambres des pensionnaires sont exposées au soleil. Leçons de sport et gymnastique par professeur d'internat. Natation dans le Lac.

RÉFÉRENCES EN EGYPTÉ.

Pourquoi souffrir des maux de reins, RHUMATISMES, goutte, etc.

lorsque vous avez la guérison à portée de main à

l'Etablissement Thermal

de

HELOUAN

Les meilleurs bains sulfureux du monde.

Prix très réduits.

DIMITRINO & C^o

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire

Produits Suisses

en vente chez GROPPI au Caire et expédiés dans toute l'Egypte

APÉRITIFS Bitter Denner.

VINS Neuchâtel - Fendant - Dôle.

LIQUEURS Gentiane Kübler & Romang-Kirsch Wasser N. Felchlin & Co

CHARCUTERIE Choucroute de Berne - Saucissons de Berne - Saucissons.

au foie - Gendarmes - Escargots des Grisons - Viande sèche des Grisons - Saumon frais de Bâle.

FROMAGES Gruyère - Emmenthal - Petit Suisse Gerber.

FRUITS EN BOITES : Abricots - Cerises - Fraises - Mirabelles - Reines

Claudes - Griottes - Champignons - Chanterelles.

Lekerlis de Bâle-Chocolats des grandes marques «Lindt-Suchard».

CONTINENTAL CABARET

Rue Maghraby

Le Caire

Tél. 56617

Le rendez-vous de minuit de L'ELITE CAIROTE

Tous les soirs attractions de tout premier ordre et pour la première fois en Egypte

Salonica Cigarette Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte

LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ELITE

AGENT SUISSE :

A. Dürr & Cie. z. Trülle (Zurich)

Sécurité Financière...

CONTRACTEZ UNE POLICE D'ASSURANCE SUR LA VIE AUPRÈS DE LA GENEVOISE

Soixante ans d'existence, plus d'un demi siècle de prospérité,

Des placements de tout premier ordre, dont plusieurs dizaines de millions en immeubles.

Polices à primes annuelles et à primes uniques. — Rentes viagères

LA GENEVOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE, FONDÉE EN 1872

CAPITAL ET RÉSERVES TECHNIQUES : Frs. suisses 151.000.000

DIRECTION GÉNÉRALE : 2 PLACE DE HOLLANDE, GENÈVE

Direction pour l'Orient : Dr. Georges Vaucher, 6, Rue Chérifein, LE CAIRE

Commission de surveillance pour l'Egypte : M. Ernest Trembley, LE CAIRE

S.E. Zananiri Pacha, LE CAIRE

Pour tout qui concerne

Electricité, Electro-Médecine

Cinéma Parlant, Radio etc.

Consultez la Maison

Federico Bieber & Co.

LE CAIRE

Tél. 58279

B. P. 2020

DANS
NOS COLONIES
SUISSES
D'ALEXANDRIE
ET DU CAIRE



A ALEXANDRIE

Eclaireurs Suisse d'Alexandrie

Ecole Primaire Suisse d'Alexandrie

Les éclaireurs sont enchantés du résultat de leur soirée, qui leur a rapporté un bénéfice net de P.T. 5044,5. Ils remercient très chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à ce succès inespéré, en envoyant des lots ou en assistant à leur fête, ainsi que la Société Suisse d'Alexandrie, qui a mis gracieusement ses locaux à leur disposition.

Le tirage de la loterie est publié ci-dessous. Les lots peuvent être retirés chez M. Junod, à l'Ecole Suisse, jusqu'au 30 avril au plus tard.

Loterie des Eclaireurs

No.	LOT	No.	LOT	No.	LOT
40	29	1011	6	2005	23
74	32	1012	7	2006	21
82	31	1025	5	2023	24
83	30	1028	8	2046	22
120	101	1115	96	2105	120
139	104	1129	93	2145	118
147	102	1150	94	2154	119
159	103	1156	95	2181	117
244	92	1208	86	2234	38
266	91	1243	88	2243	37
270	89	1258	87	2263	39
281	90	1287	85	2290	40
320	76	1313	108	2352	49
352	74	1352	107	2353	50
375	75	1353	106	2360	51
386	73	1361	105	2373	52
405	69	1439	42	2417	111
413	72	1448	44	2475	112
426	70	1466	41	2483	110
434	71	1474	43	2490	109
508	115	1541	97	2519	55
534	113	1568	100	2521	53
572	114	1569	99	2535	56
574	116	1590	98	2576	54
606	62	1616	67	2662	16
612	63	1627	68	2673	13
648	64	1648	65	2685	15
670	61	1682	66	2695	14
722	47	1718	27	2703	4
732	45	1780	28	2705	1
787	46	1785	26	2714	2
791	48	1791	25	2750	3
825	33	1826	57	2801	20
832	34	1851	60	2845	18
836	35	1870	58	2870	17
850	36	1889	59	2881	19
902	81	1917	10	2918	77
966	82	1941	9	2921	79
978	84	1950	11	2979	78
988	83	1984	12	2990	80

AU CAIRE

Eglise Evangélique du Caire

«Langue Française»

Dimanche 9 Avril 10 h. 15 Ecole du Dimanche, à 11 h. Culte et Prédication. — Mr. Rilliet.

Pour tous renseignements concernant les actes pastoraux etc., s'adresser au Temple, 39, Rue Fouad 1er, le mercredi de 11 h. à 12 h. ou téléphoner au domicile du pasteur 12, Rue Soliman Pacha (No. 42199).

CHOEUR MIXTE DU CERCLE SUISSE

Chers Compatriotes,

Vous êtes très cordialement invités à la soirée musicale et littéraire offerte aux membres du Cercle Samedi 8 Avril 1933 à 9h. 30 p.m. précises avec le bienveillant concours de l'Orchestre des frères Abrahaméan.

Programme

1. Orchestre Ungarische Tänze. — Brahms.
2. a) Helvétia. b) Salut au Printemps. Choeur Mixte.
3. Monologue. Mme B.
4. a) Die Röslein. b) Les Anges du printemps. Choeur Mixte.
5. Monologue. Mlle C.
6. Carmen-Fantaisie. Orchestre.

2ème partie :

7. Dr. Bubichopf Schwank in 1 Akt von Prof. Schwarzmann.
 8. Czardas. Orchestre Monté
- Après le programme : Danse. Jeux divers. Buffet.

P.S. Entrée gratuite aux membres du Cercle. 10 P.T. pour non membres isolés. 20 P.T. pour familles non membres.

LE COMITÉ.

Cercle Suisse du Caire PAQUES

Pour le dimanche de Pâques 16 Avril, le Comité des Fêtes organise une Fête Infantile dans le jardin du Cercle dès 3 h. et demie.

Petits et grands sont cordialement invités.

Au programme jeux divers pour les enfants. Course aux oeufs. Thé pour les enfants.

Le Comité espère que chacun fera son possible pour profiter du jardin pendant qu'il en est encore temps.

Donc tous les Suisses au Cercle suisse le dimanche de Pâques dès 3 h et demie!

LE COMITÉ.

Une grande excursion en auto est prévue pour le jour du Cham el Nessim soit lundi 17 Avril.

Un avis contenant tous les renseignements utiles paraîtra dans le prochain numéro du Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient.

LE COMITÉ.

Conférence de M. Jean Lugol

Sous les auspices de la W.I.Z.O. et de l'U.J.J. du Caire, mercredi soir dans la Salle des Conférences du Lycée Français, notre compatriote M. Jean Lugol, rédacteur de la « Revue d'Egypte Economique et Financière » parla de l'Orient et l'Occident ».

Cette conférence d'un très vif intérêt fut suivie par un public très nombreux. Le conférencier fut longuement applaudi. Nous aurions le plaisir à entendre un soir, au Cercle Suisse d'Alexandrie, M. Jean Lugol, ses compatriotes lui en seraient reconnaissants.

Cercle Suisse du Caire
30, Avenue Reine Nazli

GRAND CONCOURS DE QUILLES
des 1er et 2 Avril 1933

Etait-ce le désir de jouer encore une fois des agréments de notre cercle sur lequel est suspendue l'épée de Damoclès? Etait-ce l'appât de prix splendides ou de la cuisine renommée de notre maître-que Heiri? je l'ignore, mais toujours est-il que notre cercle a connu les 1er et 2 avril une affluence extraordinaire de visiteurs.

Une animation intense a régné sur le jeu de quilles où professionnels et amateurs des deux sexes se sont distingués et l'on peut dire que les premiers vainqueurs ont atteint des résultats maximum.

Six dames et vingt-huit messieurs ont participé à ce concours, dont voici les résultats :

DAMES :		points
1ère Mme Schott		78
2ème Mlle Yuon		61
5ème Mlle Ungricht		56

MESSIEURS :		points
1 M. R. Bachmann		150
2 W. Schott		145
3 P. Wolfer		139
4 R. Biberstein		135
5 G. Krachenbuhl		131
6 J. Sapin		130
7 F. Klausner		127
8 G. Trauffer		124
9 C. D. Jaquillard		119
F. Morel		119
R. Maurer		119
10 J. Schellenberg		115

Avant de terminer nous tenons à adresser nos sincères remerciements à tous ceux qui par leur inlassable générosité contribuent au succès de nos soirées et de nos matchs.

Nous exprimons donc notre vive gratitude à l'Hôtel Sheppard's aux maisons Groppi, Sulzer frères, M. E. S. A. Bless, Firestone, à la Brasserie des Pyramides dont la bière a été extrêmement appréciée à MM. Rapp, Oettinger, Koller, Finish, W. Maurer.

Les saucisses chaudes servies le samedi et la choucroute garnie du dimanche ont trouvé des amateurs enthousiastes. C'est le meilleur encouragement pour notre dévoué chef Heiri.

Petites Annonces

Demandes d'emplois sont gratuites.
Offres d'emploi la ligne P.T. 4,5
Divers occasions, locations etc.
la ligne P.T. 4,5
Par 4 insertions 10/0
Changements d'adresses P.T. 5
Chaque ligne comprend 40 lettres, chiffres ou signes les espaces séparant les mots comptent comme un signe.

A LOUER.

Villa luxueuse nouvellement construite entièrement dégagée à louer (près gare Victoria) Ramleh.

Tout confort moderne. Hall 6 chambres de maître et dépendance luxueuse avec petit appartement complet au sous-sol.

Garage et joli jardin.
S'adresser à Me. Salérian-Saugy, 5 Rue Stamboul Tél. : 72-55 E.V.

CORSETS & GAINES sur mesure.
Modèles nouveaux amincissant la taille Confort et souplesse absolue. Prix modérés. Maison Beline, 26 Cherif Pacha, Alexandrie, 3ème étage (ascenseur).

Suisse, grande expérience Commerce, langues, correspondance, comptabilité, direction affaires, sérieux, disposant garantie, cherche emploi n'importe lequel, ville ou village, voyageur Proche-Orient, Europe. Adressez offres, W. F. Bureau du journal.

Magnifique Piano Acajou «Albert Fahr» Zeitz à l'état de neuf, à vendre moitié prix. Adressez offre à W. F. Bureau du journal.

Salle à manger, salon, entrée, chambre à coucher, acajou à vendre. S'adresser à W. F. Bureau du journal.

Entre Nous

TRIBUNE LIBRE

Le Journal Suisse publie et publiera n'importe quelle lettre qui, s'occupant de question intéressant notre colonie, le fera avec tact, sans attaques personnelles ni grossièretés de ton.

Nous rappelons au sujet de cette rubrique que ce que nous écrivions l'année dernière à ce propos.

La rédaction est responsable des articles parus dans le Journal. Elle exige de ses correspondants la garantie de leur nom mais par contre si ceux-ci préfèrent signer leurs articles d'un pseudonyme, la rédaction du Journal leur gardera le secret professionnel.

Lettre-réponse ouverte
à Mr. le Président de la N. S. H.

Monsieur le Président,

L'Observateur vous remercie profondément des renseignements que vous avez bien voulu lui donner sur les attributions et compétence de la société que vous présidez. Mais s'il s'est permis de s'adresser à vous c'est qu'il savait combien la N. S. H. avait au cœur le bien-être des Suisses à l'étranger.

Malheureusement en présence d'une lacune qui, avec le développement et l'accroissement de notre colonie, ne fait qu'approfondir ses racines, la N. S. H. a cru s'esquiver d'une obligation tout au moins normale, en adressant un reproche aux compatriotes aussi peu au courant de nos usages et de nos droits et en nous renvoyant à la protection de la Société Suisse de Secours.

En ce qui concerne le premier point, notre expérience a démontré que beaucoup parmi nos compatriotes, si ce n'est tous, ignorent complètement le droit. Et ce n'est pas leur faire un reproche puisque on ne peut raisonnablement les obliger de se spécialiser en une matière qui nécessite de longues études. En outre on ne peut aussi leur reprocher d'avoir simplifié par eux-mêmes la solution d'un litige que d'autres cherchaient à compliquer par esprit de contradiction et aussi par inexpérience. Sans doute ils ont, ce faisant, comme nous l'avons dit, méprisé et violé l'esprit de notre loi fédérale du 25 Juin 1891, mais à qui donc la faute, si ce n'est aux autorités Suisses en Egypte à qui quoique ayant signalé constamment cette violation ont écarté notre voix pour des motifs et raisons que nous n'avons jamais pu déchiffrer.

Mais nous ne désespérons pas. Puisqu'il existe une Autorité compétente en la personne de la Société Suisse de Secours nous lui soumettons donc le problème en lui demandant d'en rechercher la solution. C'est à elle donc à présent que nous adressons notre demande dans toute son étendue et importance. Il ne s'agit pas de s'esquiver d'un problème que nous précisons et en demandons la solution précise et non plus approximative. Nous demandons son intervention pour le respect non pas seulement par les juridictions locales, mais par les juridictions consulaires de notre loi fédérale du 25 Juin 1891.

En outre il serait sans doute utile comme vous l'avez suggéré, que nos compatriotes aux prises avec les complications à suivre en matière de leur Statut personnel s'adressent à nos avocats Suisses, qui mieux que quiconque, seront à même de les guider dans les dédales de la procédure à suivre. Mais hélas ! faut-il encore que l'exemple vienne d'en haut. Car, malheureusement, si nos avocats ont connu la confiance de nos compatriotes ayant besoin d'une assistance gratuite, malgré leur honnêteté et leur capacité ils n'ont jamais été honorés par nos Maisons suisses qui s'entêtent à les délaisser en faveur d'autres, en leur confiant uniquement les affaires des compatriotes nécessiteux.

L'histoire de nos avocats en Egypte est triste à ce point de vue et ne corrobore certainement pas avec notre devise Nationale. Les faits sont là et aucune allégation ne peut les démentir et aucune excuse, sur ce point, n'est valable.

Quoiqu'il en soit il me semble, est telle est la solution que je propose, que pour éviter les complications de procédure il serait urgent de créer ici un bureau présidé d'un juriste (nous le confierions même à la rigueur à un juriste étranger si cela convenait mieux aux intérêts de certains parmi nous) et de deux assesseurs juges, avec pouvoir de statuer sur les questions de statut personnel des Suisses en Egypte. Tout litige tel que : divorce, tutelle, curatelle, pension alimentaire sera introduit devant lui par des Avocats Suisses ou ayant fait leurs études en Suisse par les formes ordinaires d'une procédure et ses décisions seront de véritables jugements pouvant être transcrites en Suisse.

Veillez agréer, Monsieur le Président, avec mes excuses de vous avoir importuné, l'assurance de ma très haute considération.

L'Observateur.

Souscrivez un abonnement :

Le

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

vous remercie de cette preuve de sympathie et d'intérêt.

JULES & HENRI FLEURENT

Maison fondée en 1878
42, Rue Madabegh - Le Caire - Téléph. 46389-59776.
ALIMENTATION GÉNÉRALE
Fruits, Primeurs, Boucherie, Volaille, Gibier, Huitres, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

Donnez un Kodak à votre enfant !

Ce sera pour lui, bien plus qu'un divertissement et un délassement, car infailliblement, les petites photos Kodak lui feront reconnaître et admirer tous les beaux paysages, les monuments grandioses les scènes pittoresques qui l'entourent.

Et grâce à ces images qu'il aura créées lui-même et qui développeront sûrement en lui le sens artistique, il pourra se perfectionner jusqu'à réaliser quelque-fois de vrais chef-d'œuvres.



- Box Hawk Eye... P 33
- Box Brownie..... P 36
- Portrait Brownie. P 90

"KODAK"

Pour avoir une audition parfaite,

Pour égayer votre Home,

un appareil

Radio ou Radio-Gramophone

dernier modèle à 10 lampes

"His Master's Voice"

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE : 28 Rue Chérif LE CAIRE : 16, Rue Maghraby HELIOPOL S : 10, Boulevard Abbas

Départs et Arrivées

des principales malles de l'Etranger pendant le mois d'Avril 1933

Aberdeen et Commonwealth

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie. Voies : Port-Saïd-Colombo-Australie. Levée : jeudi 6 avril.

American Exports Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'except. de la Bulgarie, Grèce, Roumanie, et Turquie), l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et Japon. Voies : Alexandrie-Naples-New-York. Levée : 12-26 avril. Ord. 2 h. p.m. Recom. 1 h. p.m.
ARRIVEE DU COURRIER : les jeudis 6 et 20 avril.

Automobiles

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Irak et la Perse voies Kannara-Jérusalem-Bagdad. Levée : chaque mercredi et dimanche. Mercredi, ord. à 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m. Dimanche, ord. 2 h. 15 p.m. Recom. samedi 8 h. p.m.
ARRIVEE DU COURRIER : Chaque lundi et vendredi.

Adriatica Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe Centrale, du Nord et de l'Est, Grèce, Turquie d'Europe et d'Asie (à l'exception de la Galicie), Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel. Voies Alexandrie-Rhodes-Samos-Izmir. Levée : samedi 15 et 29 avril. Ord. à midi. Recom. à 11 heures a.m. Levée mercredi 12 et 26. Ord. 1 h. p.m. Rec. midi.

ARRIVEE DU COURRIER : Jeudi 13 et 27 avril.
DEPART DU COURRIER : à dest. des Iles du Dodécane, Chios, Samos et Turquie d'Asie. Voies : Alexandrie-Rhodes-Samos-Izmir. Levée : samedi 8 et 22 avril. Ord. à 11 h. a.m. Recom. 10 heures a.m.
ARRIVEE DU COURRIER : Jeudi 6 et 20 avril.

Chemins de Fer

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Turquie d'Europe et d'Asie et la Bulgarie, voies Kantara-Palestine-Syrie. Levée le dimanche, mardi, jeudi et vendredi.

Pour dimanche la levée Ord. est à 2 heures 15 p.m. et Recom. le samedi à 8 h. p.m. — pour mardi, jeudi et vendredi la levée du courrier ordinaire est à 2 h. 15 p.m. et le Recom. à 1 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Tous les dimanches, lundis, et jeudis.

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Palestine, Syrie et République Libanaise, voies Kantara-Haïfa, levée chaque jour ; ord. à 2 h. 15 p.m., Recom. 1 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : chaque jour.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Congo Belge, voies Caire-Khartoum-Aba. Levée : dimanche et mercredi. Pour dimanche la levée Ord. est à 2 h. 15 p.m. et Recom. le samedi à 8 h. p.m. Pour mercredi, Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. à 1 heure p.m.

Dollar Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et le Japon, voies Alexandrie, Naples et New-York. Levée mardi 18 avril. Ord. 9 heures p.m. Recom. 8 h. p.m.

Hollandais

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et le Japon. Pour la levée et l'arrivée du courrier voir avis spécial.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de l'Italie, Suisse, Allemagne, Suède, Norvège, Danemark, Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Tchecoslovaquie et Pologne), l'Amérique, l'Afrique du Nord (à l'except. de la Tripolitaine) l'Afrique de l'Ouest et du Sud. Voies Port-Saïd-Marseille. Pour la levée et l'arrivée du courrier voir avis spécial.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Etablissements du Dédroit et Indes Orientales Néerlandaises. Voies Port-Saïd - Indes Néerlandaises. Levée chaque lundi. Ord. 10 h. p.m. Recom. 8 h. p.m.

Hellenic Coast Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Grèce, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel. Voies : Alex.-Pirée. Levée : chaque samedi. Ord. 1 h. p.m. Recom. à midi.

Hellenique

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Grèce, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane, et de l'Archipel. Voies : Alexandrie-Pirée. Levée irrégulier.

Couture

Pour être habillée élégamment adressez-vous à la

Maison Béline

26, Rue Cherif Pacha
3ème étage (ascenseur).

Riche collection de modèles de Paris

Prix de façon : Robe de jour à partir de P.T. 80.- Robe de soir et Manteaux P.T. 100.

Khedivial Mail Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de Chypre. Voies : Port-Saïd-Chypre. Levée chaque mardi. Ord. 10 h. p.m. Recom. 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque lundi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Hedjaz voies Port-Tewfik-Djeddah. Levée : mardi 18 avril. Ordinaires 10 h. p.m. Recom. 8 heures p.m.

Japonais

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Etablissements du Dédroit, Indes Orientales Néerlandaises, Chine et Japon voies Port-Saïd-Chine-Japon. Levée mercredi 19 avril. Ordinaire 2 heures et 15 p.m. Recom. 1 heure p.m.

Lloyd Triestino

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie), l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et le Japon, voies Alex.-Brindisi Trieste. Levée : samedi 8 et 22 avril. Ord. 1 h. p.m. Recom. 11 h. 45 a.m.

ARRIVEE DU COURRIER : mardi 4 et 18 avril.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et le Japon, voies Port-Saïd-Brindisi, et Port-Saïd-Naples. Pour la levée et l'arrivée du courrier, voir avis spécial.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et le Japon, voies Alex.-Syracuse-Naples. Levée : Jeudi 6 et 20 avril. samedi 8 et 29 avril. Pour jeudi, la levée Ord. est à 4 h. p.m. et Recom. à 2 h. 45 p.m. Pour samedi, Ord. à 1 h. p.m. Recom. à 11 h. 45 a.m. Recom. à 11 h. 45 a.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Mardi 4-11, 18 et 25 avril.

DEPART DU COURRIER : à dest. des Indes Britanniques, Irak et Perse, Voies : Port-Saïd-Bombay. Levée : lundi 17 avril. Ord. 2 h. 45 p.m. Aecom. 1 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Aden, Indes Britanniques, Irak et Perse Voies : Port-Saïd-Aden-Bombay. Levée : dimanche 30 avril Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. samedi 8 h. p.m.

Messageries Maritimes

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de l'Italie, Suisse, Allemagne, Hongrie, Yougoslavie, Tchecoslovaquie et Pologne), l'Amérique, l'Afrique du Nord (à l'exception de la Tripolitaine) l'Afrique de l'Ouest et du Sud. Voies : Alex.-Marseille et Port-Saïd - Marseille - Pour Alex.-Marseille, levée du courrier : chaque mardi, Ord. 11 heures a.m. Recom. 10 heures a.m. Pour l'arrivée et la levée du courrier pour Port-Saïd voir avis spécial.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque mardi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Afrique Orientale, Somalie, Abyssinie et Madagascar, voies Port-Saïd-Côte Orientale d'Afrique et Madagascar. Levée : dimanche 16 avril. Ordinaire 2 heures 15 p.m. Recom. samedi 8 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Somalie, Abyssinie, Ceylan, Etablissements du Dédroit, Indochine, Chine et Japon, voies Port-Saïd-Chine. Levée jeudi 6 avril et mercredi 12 et 26 avril. Ord. 2 h. a.m. Recom. mardi 8 h. p.m. 12 et 26 avril.

Orient Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'except. de la Bulgarie, Grèce, Roumanie et Turquie) l'Amérique, l'Afrique du Nord, de l'Ouest, du Sud, Malte et Japon. Voies : Port-Saïd-Naples. Levée : samedi 15 et 29 avril. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 heure p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Ceylan, Australie, Nouvelle-Zélande et Océanie. Voies : Port-Saïd-Colombo-Australie. Levée : mardi 11 avril. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

P. & O.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe (à l'exception de l'Italie, Suisse, Allemagne, Suède, Norvège, Danemark, Autriche, Hongrie, Yougoslavie, Tchecoslovaquie et Pologne), l'Amérique, l'Afrique du Nord (à l'except. de la Tripolitaine) l'Afrique de l'Ouest et du Sud. Voies : Port-Saïd-Marseille. Levée chaque dimanche. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. samedi 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque mercredi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Aden, Afrique Orientale, Abyssinie, Somalie, Indes Britanniques, Irak, Perse, Indes Orientales Néerlandaises, Ceylan, Etablissements du Dédroit, Chine et Japon, voies : Port-Saïd-Aden-Bombay-Colombo. Levée mardi. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de Aden, Afrique Orientale, Abyssinie, Somalie, Indes Britanniques, Irak, Perse, Indes Orientales Néerlandaises, Ceylan, Etablissements du Dédroit, Chine et Japon, voies : Port-Saïd - Aden - Bombay - Colombo-Australie. Levée mardi 18 et 25 avril. Ordinaire. 2 heures 15 p.m. Recom. 1 h. p.m.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Australie, Nouvelle Zélande et Océanie, voies Port-Saïd-Australie. Levée : mardi 18 et 25 avril. Ordinaires 2 heures 15 p.m. Recom. 1 heure p.m.

Tirrenia

DEPART DU COURRIER : à dest. de la Tripolitaine. Voies : Alex-Benghazi-Tripoli, Levée : Mercredi 5 et 19 avril. Ord. 2 heures p. m. Recom. 1 h. p. m.

ARRIVEE DU COURRIER : Lundi 3 et 7 avril

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Erythrée et Hedjaz. Voies : Port-Tewfik Djeddah-Massawa et Port-Tewfik-Massawa-Djeddah. Levée : Mercredi 8 Massawa-Djeddah. Levée : Mercredi 5 19, 12 et 26 avril. Ord. 2 h. 15 p.m. Recom. 1 heure p.m.

Turkish Mail Line

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe Centrale, du Nord et de l'Est, la Grèce, Turquie d'Europe et d'Asie (à l'exception de la Cilicie), Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel, voies : Alexandrie-Pirée-Izmir-Istanbul. Levée : chaque lundi. Ord. 2 h. pm. Recom. 1 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque samedi.

Roumain

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe Centrale, du Nord et de l'Est, la Grèce, Turquie d'Europe et d'Asie (à l'except. de la Cilicie) Bulgarie, Roumanie, Yougoslavie, Iles du Dodécane et de l'Archipel. Voies : Alex.-Pirée-Istanbul-Constanza. Levée : veundredi 7 et 21 et 28 avril et dimanche 16 avril. Ord. 2 h. p.m. Recom. 1 h. pm. Pour dimanche la levée Ord. est à 2 h. p.m. et Recom. samedi 8 h. p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Jeudi 6, 20 et 27 avril et le samedi 15 avril.

By Air Mail

Imperial Airways

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Irak, Perse, Indes-Britanniques et Ceylan. Voies : Caire-Karachi-Delhi ou Madras. Levée : chaque mardi. Ord. 11 h. p.m. Recom. 10 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque samedi.

DEPART DU COURRIER : à dest. du Soudan, Uganda, Kenya, Congo Belge, Tanganyka, Rhodesia et l'Union de l'Afrique du Sud. Voies : Caire-Cape-Town. Levée : Chaque samedi. Ord. 9 heures 30 p.m. Recom. 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque jeudi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe, Grande-Bretagne et au-delà. Voies : Alexandrie-Londres. Levée : chaque mercredi et vendredi Ord. 10 h. p.m. Recom. 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque samedi et mardi.

K. L. M.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Irak, Perse, Indes Britanniques, Siam, Indochine, Etablissements des Dédroits, Chine, Japon et Indes Ar. Néerlandaises. Voies : Caire-Bandoeng. Levée : chaque samedi. Ord. 1 h. 30 p.m. : Recom. 12 h. 30 p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque vendredi.

DEPART DU COURRIER : à dest. de l'Europe, Grande-Bretagne et au-delà. Voies : Caire-Amsterdam. Levée chaque jeudi. Ord. 7 h. 30 a.m. Recom. mercredi 8 heures p.m.

ARRIVEE DU COURRIER : Chaque dimanche.

Imperial Airways & Aeroclub du Katanga

DEPART DU COURRIER : à dest. du Congo Belge (Province du Katanga). Voies : Caire - Broken Hill-Elizabethville. Levée : Chaque samedi. Ord. 9 h. 30 p.m. Recom. 8 heures p.m.

LLOYD TRIESTINO

(Flotte riunite LLOYD TRIESTINO-MARITTIMA ITALIANA-SITMAR)

Service Express de Grand Luxe Egypte-Europe

DÉPARTS D'ALEXANDRIE :

POUR LA TYRRHÉNIENNE

ESPERIA 4 Mars
HELOUAN 9 Mars
ESPERIA 18 Mars
GANGE 23 Mars
ESPERIA 1 Avril
PILSNA 6 Avril
ESPERIA 15 Avril
HELOUAN 20 Avril
ESPERIA 29 Avril

POUR L'ADRIATIQUE

TEVERE 4 Mars
AUSONIA 11 Mars
TEVERE 18 Mars
AUSONIA 25 Mars
TEVERE 1 Avril
AUSONIA 8 Avril
TEVERE 15 Avril
AUSONIA 22 Avril
TEVERE 29 Avril

Ligne de luxe pour la Palestine, Syrie, Istanbul
8, 22 Mars. — 5, 19 Avril.

Ligne Postale pour la Palestine, Syrie, Chypre
4, 6, 18, 20 Mars. — 1, 3, 15, 17, 29 Avril.

Pour tous renseignements s'adresser :

Alexandrie : Agence Générale : 30 Rue Chérif Pacha. — Le Caire : D. E. Munari, 4 Rue Kamel ainsi qu'aux bureaux des Maisons de Voyages Thos, Cook & Son, American Express Coy et Cox & Kings (Agents).

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH
pour nettoyer et faire
briller vos Autos.

SHELL FURNITURE
POLISH
pour vos meubles.



SHELL FLOOR POLISH
pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD
OIL
pour tous besoins
dans la maison.

DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies

à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires
Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul
B. P. 1622, Tél. 1180

DEMAG Aktiengesellschaft

Duisburg (Allemagne)

Compresseurs, outils pneumatiques, ponts roulants, palans électriques, grues, excavateurs, pompes, treuils, laminoirs, bennes, hangars, ponts, constructions en acier, etc... etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Représentants :

Société Commerciale Belgo-Egyptienne S.A.E.

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha - B. P. 654 - 8, Rue Cheikh Aboul Sebaa - B. P. 127
ALEXANDRIE (Egypte) LE CAIRE

REINHART & C^o

Assurances : Incendie, Automobile et Motocyclette, Accidents Personnels, Accidents Collectifs d'entreprises commerciales et industrielles, Responsabilité Civile, Vie et Rentes, Maritime, Fluviale, Vol, Tremblement de Terre, Loyer.

REINHART & Co. Dept. Assurances Alexandrie
7, Rue Adib B. P. 997, Tél. No. 4797

Représentant au Caire :

WALTER G. MAURER, 41, Rue Madabegh, B.P. 1999, Tél. No. 54424.

DÉPARTEMENT ASSURANCES

Le meilleur vin CHIANTI ?

RUFFINO

Agents Généraux :

Eredi Albertini

ALEXANDRIE — LE CAIRE



Abadie Reinhardt

EL HAWABER

Les produits suivants, provenant directement de l'ABADIEH REINHART, EL HAWABER, sont vendus en gros et en détail par :

M^r J. J. SURBECK

B. P. 997. — Tél. 2290

Farine blanche. - Riz. - Farine de Graham, Miel, Beurre fondu